Niveau(x) d'enseignement : 2 Numéro EDUQ : 9370342
Centre d'intérêt : 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al. ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance] -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1989]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1. Notions préliminaires -- v. 2. Valeurs éducatives -- v. 3. Ressources humaines et matérielles -- v. 4. Identification des orientations générales -- v. 5. Détermination du contexte des activités -- v. 6. Rédaction du programme d'activités

ISBN 2-551-08386-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Services de garde * Garderie * Programme d'activités * Elaboration de programmes * Valeurs d'éducation * Ressources humaines * Ressources matérielles * Questionnaire * Instrument d'analyse * Guide * Education préscolaire

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités; le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules: mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche.

Type de document :

1370342-11

PRÉSENTATION DU GUIDE

CE GUIDE D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS EN GARDERIE a été réalisé au Service de la recherche et du développement de l'OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE.

CONCEPTION ET RÉDACTION DU GUIDE
Chantale Brouillet
COLLABORATION
Solange Cantin
Louise Gélinas
Monique Proulx
Renée Spain
Roxan Tessier
DACTYLOGRAPHIE DU MANUSCRIT
Lynn Fournier
COORDINATION DE L'ÉDITION
Hélène Perreault
Denise Trudel
CONCEPTION GRAPHIQUE
Marie Chicoine
PHOTOGRAPHIE
Michel Dubreuil
ÉDITION ÉLECTRONIQUE
Claude Boucher
Jacques Gauthier

AVANT-PROPOS

Les garderies constituent de véritables milieux de vie et de développement pour les enfants. À cet égard, le programme d'activités détient un rôle crucial dans l'organisation de la vie des enfants. Aussi l'Office des services de garde à l'enfance a-t-il voulu offrir aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Ce guide facilitera également la révision du programme d'activités des garderies en opération.

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation du document *CRÉER UN CADRE DE VIE EN GARDERIE. GUIDE D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS*. Il a suscité un enthousiasme et un intérêt général dès la parution de son édition de rodage en 1984. Chantale Brouillet, responsable de la conception et de la rédaction articulée et raffinée du guide, mérite des remerciements très sincères. Il convient également de souligner l'apport précieux des nombreux groupes promoteurs de services de garde en garderie et des garderies qui, lors de la parution de l'édition de rodage du guide, nous ont fait part de leurs commentaires et suggestions lors d'entrevues ou par voie de questionnaires. La même reconnaissance s'adresse aux agentes et aux agents de liaison de l'Office des services de garde à l'enfance et au personnel des collèges dispensant le programme de Techniques d'éducation en services de garde qui nous ont communiqué leurs besoins et attentes lors de consultations.

Mentionnons aussi que *CRÉER UN CADRE DE VIE EN GARDERIE* n'aurait pu se réaliser sans le soutien énergique de Renée Spain, ex-directrice de la Direction de la recherche et des communications à l'Office, et sans l'apport du comité de travail, composé de Solange Cantin, Louise Gélinas, Monique Proulx et Réjean Tessier, qui a judicieusement commenté les versions préliminaires de l'édition de rodage du guide.

Enfin, soulignons le travail de Marie Chicoine à qui l'on doit l'originale présentation graphique. La diligence de Lynn Fournier et de Louisette Juneau qui ont assumé la dactylographie du manuscrit ainsi que la compétence d'Hélène Perreault et de Denise Trudel qui ont veillé son édition furent bien appréciées.

Nous espérons que cette publication contribuera à créer un cadre de vie chaleureux et stimulant pour les enfants de la garderie.

LE GUIDE

La Loi sur les services de garde à l'enfance oblige les services de garde en garderie à fournir aux enfants un programme d'activités qui favorise leur développement physique, intellectuel, affectif, social et moral (art. 4).

Le programme d'activités occupe une place stratégique à la garderie: c'est l'organisation qui concerne le plus directement les enfants. Au-delà d'un simple horaire, le programme n'est vraiment fonctionnel que s'il est adapté aux besoins des enfants et relié concrètement aux possibilités de chaque milieu.

Aussi, l'Office des services de garde à l'enfance a voulu que le guide d'élaboration d'un programme d'activités *Créer un cadre de vie en garderie* soit un instrument de support au milieu. Ce guide encourage le respect des compétences de chaque service de garde plutôt que la normalisation d'une "façon de faire" pour l'ensemble des garderies. C'est une orientation délibérement adoptée par l'Office. S'appuyant sur les principes de la coopération entre individus et sur la richesse résultant de la diversité naturelle des ressources et des options éducatives d'une collectivité, l'Office préconise par ce guide une démarche collective visant la cohérence et le réalisme des programmes d'activités. Il s'agit là de conditions jugées essentielles pour l'instauration et le maintien de services de garde de qualité.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le guide s'adresse particulièrement aux **groupes promoteurs** de services de garde en garderie, c'est-à-dire aux parents qui travaillent à la mise sur pied d'une garderie. L'élaboration du programme d'activités figure parmi les tâches qu'ils ont à accomplir.

Même si le guide n'a pas été conçu spécifiquement en vue de la révision d'un programme d'activités, les parents, les éducatrices et les éducateurs ainsi que les responsables de garderies déjà en opération qui désirent réviser leur programme, peuvent également s'y référer. Ainsi, des fascicules du guide peuvent être utilisés lors de l'arrivée de nouveaux parents ou lors de l'intégration d'une nouvelle éducatrice ou d'un éducateur à la garderie afin de rediscuter des valeurs privilégiées. De même, une modification importante de la clientèle desservie, un déménagement ou un réaménagement de la garderie... nécessitent des réajustements au programme d'activités.

Le guide a été conçu en fonction d'un programme d'activités pour des enfants âgés de 18 mois et plus. Les garderies qui accueillent une clientèle plus jeune (enfants de moins de 18 mois) peuvent utiliser le guide dans son ensemble; cependant, des adaptations seront nécessaires en ce qui concerne les activités offertes aux poupons.

QUE CONTIENT-IL ?

Créer un cadre de vie en garderie est un instrument de travail qui veut faciliter la prise de décisions relatives à l'élaboration d'un programme d'activités. De fait, élaborer un programme d'activités est un processus qui consiste **essentiellement à prendre des décisions** sur tous les aspects qui concernent la vie des enfants à la garderie. Ces décisions ont trait aux valeurs que l'on veut transmettre, au choix du matériel et de l'équipement de jeu, à l'aménagement des espaces, aux règles et consignes, à l'organisation des groupes, à l'encadrement souhaité des éducatrices et éducateurs, bref, au cadre de vie que l'on souhaite créer pour les enfants. Aussi, le guide propose-t-il une **démarche** d'élaboration d'un programme d'activités. Il n'y a donc pas à l'intérieur du guide un modèle de programme déjà conçu. Cependant, des textes, explications et exemples ainsi que des instruments de travail sont suggérés pour chacune des étapes de la démarche.

Le guide contient sept fascicules. Le fascicule 0, intitulé *Présentation du guide*, comprend les informations nécessaires à l'utilisation du guide.

Le fascicule 1, *Notions préliminaires*, présente une définition du programme d'activités en garderie et des rôles qu'on lui attribue. Il contient aussi la description des étapes utiles à son élaboration. D'un caractère plus théorique que les autres, ce fascicule permet de se situer

par rapport à la démarche à entreprendre, c'est-à-dire, d'avoir une vue d'ensemble des étapes d'élaboration d'un programme d'activités.

Instruments de travail pour élaborer un programme d'activités, les fascicules 2 à 6 présentent les démarches proposées pour franchir chacune des étapes. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, le matériel nécessaire à sa réalisation ainsi qu'une estimation du temps requis pour accomplir la démarche. Notons que les instruments présentés varient selon les fascicules: mises en situation, questionnaires, grilles. Il va de soi que ces instruments peuvent être modifiés ou adaptés selon les besoins du groupe de travail.

Le guide contient donc les informations nécessaires pour se situer par rapport au programme d'activités ainsi qu'une méthode de travail pour son élaboration. Signalons que le but n'étant pas de former des spécialistes en élaboration de programmes d'activités, les informations présentées ne prétendent pas être exhaustives à ce sujet.

COMMENT L'UTILISER ?

Ce guide présente une méthode de travail pour élaborer un programme d'activités en garderie. Pour en tirer les meilleurs profits, il est suggéré de suivre les étapes proposées en utilisant, en **séquence**, chaque fascicule dans leur ordre de présentation (1 à 6).

Un travail collectif

Tâche complexe s'il en est une, l'élaboration d'un programme d'activités requiert diverses habiletés (analyser, synthétiser, faire des liens, rédiger...). En ce sens, la diversité des expertises et la complémentarité des forces et habiletés de chacun constituent un atout. Aussi, la méthode de travail proposée dans le guide suppose-t-elle un travail collectif. Toute personne intéressée à l'élaboration du programme d'activités peut ainsi participer au groupe de travail responsable du programme. Les consignes relatives aux instruments de travail (fascicules 2 à 6) s'adressent donc à des groupes de personnes.

Une personne en charge de l'animation

Afin de planifier le travail et d'assurer le bon déroulement des rencontres, il est fortement recommandé qu'une personne du groupe se charge de l'animation.

La tâche de cette personne consiste d'abord à lire le guide au complet. Elle pourra ainsi présenter lors de la première rencontre du groupe de travail, une vue d'ensemble de la démarche d'élaboration d'un programme d'activités et des étapes qui la constituent. Cela a pour avantage d'éviter la répétition lors des discussions due au fait que des thèmes traités dans des fascicules

subsequents soient abordés prématurément.

Également, l'animatrice ou l'animateur planifiera les rencontres du groupe sur une période de temps restreinte. Les rencontres étalées sur plusieurs mois nécessitent souvent un retour sur le travail déjà effectué afin de se situer dans le contexte, ce qui accroît la durée du processus.

L'animatrice ou l'animateur remettra à chaque membre du groupe une copie du guide. Il est suggéré que ces derniers aussi le lisent au complet. Cependant, l'animatrice ou l'animateur doit à tout le moins s'assurer que chacun des membres du groupe effectue les lectures préalables aux rencontres et complète les exercices individuellement lorsque cela est indiqué.

Ceci d'une part, afin que les membres puissent amorcer une réflexion au regard de la démarche et, d'autre part, pour que les rencontres de groupe soient davantage axées sur les discussions et prises de décisions en commun plutôt que sur du travail qui aurait pu être effectué individuellement. Par ailleurs, les débuts de rencontres peuvent être l'occasion de clarifier toute question relative aux thèmes abordés dans chacun des fascicules. Aux dires de personnes qui ont utilisé le guide, cette façon de procéder enrichit les discussions et sauve un temps considérable !

L'utilisation du guide en vue d'élaborer un programme d'activités suscite de nombreuses discussions, parfois joyeuses ou... houleuses, ainsi que des remises en question selon les thèmes abordés et la composition du groupe. De fait, l'examen des alternatives (ex.: aires d'activités ouvertes ou fermées) repose en partie sur les valeurs privilégiées par les personnes et en partie sur les possibilités et contraintes offertes par le milieu. Aussi, obtenir un consensus sur un sujet donné n'est pas toujours aisé. Le rôle de l'animatrice ou de l'animateur revêt alors une importance cruciale: assurer le respect des tours de parole, circonscrire le champ des discussions, clarifier la signification des termes employés. En fait, l'animatrice ou l'animateur facilite l'accomplissement du travail.

En plus des lectures et discussions suscitées par l'utilisation du guide, il y a aussi place à la rédaction. Rédiger au fur et à mesure les fiches de synthèse proposées à l'intérieur des fascicules facilite grandement, le temps venu, la rédaction du programme d'activités. Certains préféreront rédiger des comptes rendus de réunions. Enfin, que ce soit par le biais de fiches de synthèse ou de comptes rendus, ce qui importe, c'est d'avoir en main des écrits pour démarrer les discussions subséquentes lors des réunions et plus tard, rédiger le programme d'activités. Tout membre du groupe de travail peut assumer cette tâche qui devrait être assignée dès la première réunion du groupe.

La durée

Vous aurez sans doute devine que toutes ces suggestions en vue d'économiser le temps, denrée rare pour les personnes qui oeuvrent à l'implantation d'une garderie, indiquent que la démarche d'élaboration d'un programme d'activités requiert passablement de temps !

De façon générale, on prévoit qu'une rencontre de trois à six heures est nécessaire pour accomplir la tâche comprise dans chaque fascicule. Ce temps est évidemment relatif à la préparation antérieure des participantes et des participants (lectures préalables, exercices complétés individuellement). Aussi, la taille du groupe de travail est déterminante par rapport à la durée des rencontres. De fait, lorsque le groupe de travail est grand, la réalisation des exercices présentés dans les fascicules requiert plus de temps pour permettre à chacune et chacun de s'exprimer. À cet effet, lorsqu'il y a plus de six personnes dans un groupe, il est suggéré de faire les exercices en sous-groupes et une mise en commun à la fin des rencontres. Le travail de groupe est certes plus exigeant (ex.: fixer les horaires de rencontre) que le travail individuel; toutefois, les échanges et discussions qui en résultent contribuent à faire que le programme d'activités de la garderie réponde aux besoins, intérêts et valeurs des gens du milieu.

Pour terminer, soulignons que les groupes qui ont travaillé à l'aide du guide considèrent, de façon générale, que le temps investi dans cette démarche est largement

compensé par la suite. Que l'on pense à l'impact du programme d'activités sur les divers aspects de la garderie, notamment le choix et l'aménagement du local, le recrutement et la sélection du personnel et surtout, le bien-être des enfants qui séjourneront de nombreuses heures dans ce cadre de vie créé à leur intention.

Niveau(x) d'enseignement : Z Numéro EDUQ : 9370342
Centre d'intérêt : 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al.] ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance] -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1989]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1 : Notions préliminaires -- v. 2 : Valeurs éducatives -- v. 3 : Ressources humaines et matérielles -- v. 4 : Identification des orientations générales -- v. 5 : Détermination du contexte des activités -- v. 6 : Rédaction du programme d'activités.

ISBN 2-551-08386-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Services de garde * Garderie * Programme d'activités * Élaboration de programmes * Valeurs d'éducation * Ressources humaines * Ressources matérielles * Questionnaire * Instrument d'analyse * Guide * Éducation préscolaire

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités; le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules : mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche.

Type de document :

9370342-B

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

9370342-B

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

PLAN DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Se familiariser avec les termes employés.
- Prendre connaissance de l'ensemble de la démarche d'élaboration d'un programme d'activités.

DÉMARCHE PROPOSÉE

- Lire individuellement le texte .
- Noter les interrogations, accords ou désaccords afin d'en discuter lors de la première rencontre du groupe de travail.

TEMPS APPROXIMATIF

- Environ 30 minutes.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS ?

Le sens accordé à l'expression "programme d'activités" varie d'un individu à l'autre ou d'une garderie à l'autre. Sa diversité va d'une simple description des activités, avec parfois un horaire quotidien, jusqu'à un ensemble de principes philosophiques concernant l'éducation des enfants. Qu'entend-on exactement par programme d'activités ?

Dans ce guide, un programme d'activités est défini comme suit:

> **la description du contexte des activités (ou cadre de vie) offert aux enfants en fonction des valeurs éducatives privilégiées et des ressources humaines et matérielles disponibles.**

Par **activités**, on entend toute situation dans laquelle un ou plusieurs enfants sont engagés, accompagnés ou non par des adultes. Le terme est donc compris dans son sens large, incluant aussi bien les soins personnels offerts aux enfants que les situations de jeu ou l'enfant interagit avec ses pairs ou avec des adultes.

Par **contexte des activités** (ou cadre de vie), on réfère à l'ensemble des conditions présentes lorsque se déroulent les activités. Ces conditions sont relatives aux types d'encadrement offert, au support matériel, aux règles et consignes et à l'aménagement du temps. Les caractéristiques de chacune de ces conditions de même que leur organisation constituent le contexte des activités.

Bien sûr, le mode de relation favorisé entre les personnes (enfants et adultes) qui participent à ces activités est un aspect fondamental de la qualité du contexte; le mode de relations est même associé de très près au "climat" qui prévaut dans une activité. Toutefois, ces aspects relatifs à la qualité des relations ne peuvent que difficilement faire l'objet d'une programmation au même titre que les autres conditions du contexte. Malgré leur importance, ces aspects relationnels ne peuvent être inclus dans la définition donnée ici au contexte des activités. Par ailleurs, notons que le temps et les efforts consentis à l'élaboration du programme d'activités permettent, lors de la mise en application de celui-ci, d'être davantage centré sur les besoins, préoccupations et intérêts des enfants ainsi que sur les relations qui prévalent à la garderie.

Deux autres termes sont utilisés pour définir le programme d'activités, soit les valeurs éducatives privilégiées et les ressources humaines et matérielles disponibles.

Par **valeurs éducatives privilégiées**, on entend les choix fondamentaux des personnes en ce qui a trait à leur conception de l'éducation. Que signifie pour chacun, le terme "éducatif" ? Quelles valeurs veut-on voir véhiculer à la garderie ? De quelle façon les transmettra-t-on ?

Par **ressources humaines et matérielles**, on entend les caractéristiques de base de la garderie. Ces caractéristiques réfèrent entre autres aux enfants, au personnel, à l'emplacement de la garderie, à l'organisation de l'espace à l'intérieur de celle-ci.

D'une part, les valeurs éducatives privilégiées représentent les fondements idéologiques, psychologiques et pédagogiques d'un programme d'activités et d'autre part, les ressources humaines et matérielles constituent les fondements concrets du programme. C'est pourquoi la définition d'un programme d'activités propose-t-elle d'y faire référence.

Un programme d'activités est un document faisant état de la **description du contexte des activités**...; les grands principes éducatifs de la garderie y sont formulés ainsi que le cadre concret de leur application auprès des enfants. Le programme d'activités est en quelque sorte le portrait de la vie en garderie, puisque dans la pratique, il se retrouve au coeur même du service. Soulignons que la définition proposée contient la nécessité d'entreprendre une démarche (appelée élaboration de programme) visant à identifier les fondements idéologiques et concrets du programme de la garderie, de même que les contextes prévus pour les activités. Cette identification s'effectue sur la base de réflexions, d'échanges et de discussions entre les membres du groupe de travail.

L'élaboration d'un programme d'activités nécessite donc une démarche au cours de laquelle on identifie graduellement les diverses composantes du programme. Cette démarche, de même que le programme qui en résulte, sont particulièrement vitalisants pour un milieu. Avant de présenter la démarche d'élaboration d'un programme d'activités, voyons à quoi ce dernier peut servir.

À QUOI SERT UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS ?

À quoi sert un programme d'activités et quels en sont les bénéficiaires ? Il va de soi qu'en bout de ligne, le programme vise le bien-être des enfants et la qualité des services qui leur sont offerts. Cependant, lorsque les gens élaborent eux-mêmes un programme cherchant à répondre aux besoins spécifiques de leur milieu (comme le propose ce guide), il y a également d'autres avantages importants.

De fait, la démarche proposée pour l'élaboration d'un programme d'activités en fait un outil de communication, de formation et de concertation. Une fois rédigé, le programme devient en plus un outil de référence et de révision.

UN OUTIL DE COMMUNICATION

Lors de son élaboration, le programme d'activités est une occasion d'échanges, de discussions en vue d'arriver à des ententes entre les participantes et les participants. La conception d'un programme contient bien davantage qu'une énumération d'activités spécifiques ordonnées dans le temps (on le verra dans les fascicules suivants); cette démarche suppose, en effet, une organisation de l'ensemble des ressources de la garderie, tant humaines que matérielles, dont la complémentarité doit graduellement permettre l'atteinte de certains buts. Une démarche collective est donc nécessaire pour l'établissement d'un consensus le plus clair possible relativement entre autres à la détermination des buts, à l'utilisation des objets et de l'espace.

De plus, la formulation explicite du programme d'activités permet la diffusion de cette information à l'ensemble des parents-usagers ainsi qu'auprès de la communauté à laquelle appartient la garderie. Ainsi, le programme devient un outil de communication fort utile pour la promotion du service.

UN OUTIL DE FORMATION

Le travail d'élaboration ou de révision d'un programme suppose des réflexions, des mises en situation, parfois des lectures, des recherches, des contacts avec des gens de la communauté ou d'autres garderies, ce qui favorise une ouverture sur des façons différentes de voir et d'agir. En ce sens, l'élaboration ou la révision du programme d'activités permet d'acquérir des connaissances, des expériences et des habiletés nouvelles.

UN OUTIL DE CONCERTATION

Le programme d'activités permet d'organiser, dans un ensemble cohérent, les diverses interventions auprès des enfants. Il augmente la probabilité de concertation des actions éducatives. Le processus nécessaire à son élaboration permet d'identifier l'ensemble des ressources disponibles d'un milieu à

partir d'une analyse des caractéristiques qui lui sont propres. L'action éducative risque alors de mieux correspondre aux valeurs éducatives auxquelles adhèrent les gens de ce groupe. Il importe de noter ici que la notion "d'intervention concertée" ne signifie pas "l'homogénéité des interventions"; au contraire, le travail de concertation, parce qu'il permet la confrontation de plusieurs orientations possibles, inclut la diversité, reconnue comme une source importante de développement aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Si le programme d'activités est un outil de concertation, c'est qu'il permet de reconnaître la diversité dans les options éducatives et d'en tenir compte dans le modèle d'action qui est privilégié.

UN OUTIL DE RÉFÉRENCE

Une fois élaboré, le programme d'activités sert de base de travail; il est un plan d'action, un point de référence pour les personnes qui ont à intervenir quotidiennement auprès des enfants. C'est un guide qui oriente le travail pratique. Au-delà d'un horaire d'activités, il contient des orientations générales et des lignes directrices, notamment en ce qui a trait aux dimensions du contexte des activités, soit l'encadrement humain, le support matériel, les règles et consignes, l'aménagement du temps, les choix d'interventions.

Les éducatrices et éducateurs auront ainsi un outil de référence commun à partir duquel ils pourront détailler et compléter la programmation des activités pour leurs groupes d'enfants respectifs. Cette référence commune est essentielle pour assurer aux enfants, appelés à évoluer avec le temps d'un groupe à un autre, une transition harmonieuse. Aussi, le programme d'activités sert-il de référence lors de l'achat ou du renouvellement du matériel et de l'équipement de jeu, lors de l'établissement des règles et consignes, ou encore lors de l'identification des critères de sélection du personnel.

UN OUTIL DE RÉVISION

Une fois que le programme d'activités aura été rédigé puis appliqué un certain temps, on pourra commencer à l'ajuster, le compléter ou le réviser en fonction du vécu des enfants et des adultes. De fait, le programme d'activités renseigne sur le cadre général du contexte des activités; en ce sens, il garde une certaine stabilité dans le temps. Toutefois, le vécu de tous les jours amène des imprévus, des besoins ou intérêts nouveaux; il importe alors d'intégrer ces changements au programme, l'adaptant ainsi aux besoins du milieu.

Notons toutefois, qu'une révision plus substantielle du programme d'activités s'impose dès que des modifications majeures tant par rapport aux ressources humaines qu'aux ressources matérielles surviennent: déménagement, changement important de clientèle... La tâche de révision sera d'autant plus aisée qu'elle pourra s'effectuer à partir d'un premier programme, permettant alors une identification plus facile des secteurs à réexaminer et de leur impact sur le programme d'activités.

COMMENT ÉLABORER UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS ?

L'élaboration d'un programme d'activités est, en soi, une activité importante pour celles et ceux qui y participent. De fait, élaborer un programme d'activités, c'est rendre concrète et applicable l'orientation que l'on souhaite donner au milieu de vie de nos enfants. Cette tâche constitue une étape de réflexion et de mise en commun qui est déterminante pour maintenir un contrôle local sur la qualité des services offerts aux enfants. Le fait d'avoir à élaborer soi-même un programme d'activités respectant les possibilités et les valeurs éducatives du milieu est certes plus exigeant que de suivre un programme universel; cette façon de faire apparaît néanmoins indispensable à une prise en charge véritable, par les gens du milieu, de leurs responsabilités vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants.

La démarche suggérée pour élaborer un programme d'activités est répartie en trois grandes étapes, soit: Identification des orientations générales, Détermination du contexte des activités et Rédaction du programme d'activités (schéma, p. 8).

Le sommaire des principales tâches à accomplir selon les étapes est le suivant[1] :

1° IDENTIFICATION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- Préciser les valeurs éducatives privilégiées;
- dégager les caractéristiques des ressources humaines et matérielles disponibles;
- identifier les orientations générales du programme d'activités.

2° DÉTERMINATION DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

- Spécifier le contexte des activités de routine et des activités choisies;
- vérifier la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales.

3° RÉDACTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

- Rédiger le programme d'activités à partir des orientations générales et du contexte des activités de routine et des activités choisies.

[1] Ces tâches sont détaillées dans leurs fascicules respectifs. En plus des textes explicatifs, les consignes relatives aux instruments de travail sont indiquées en vue de l'accomplissement des différentes tâches.

ETAPES D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

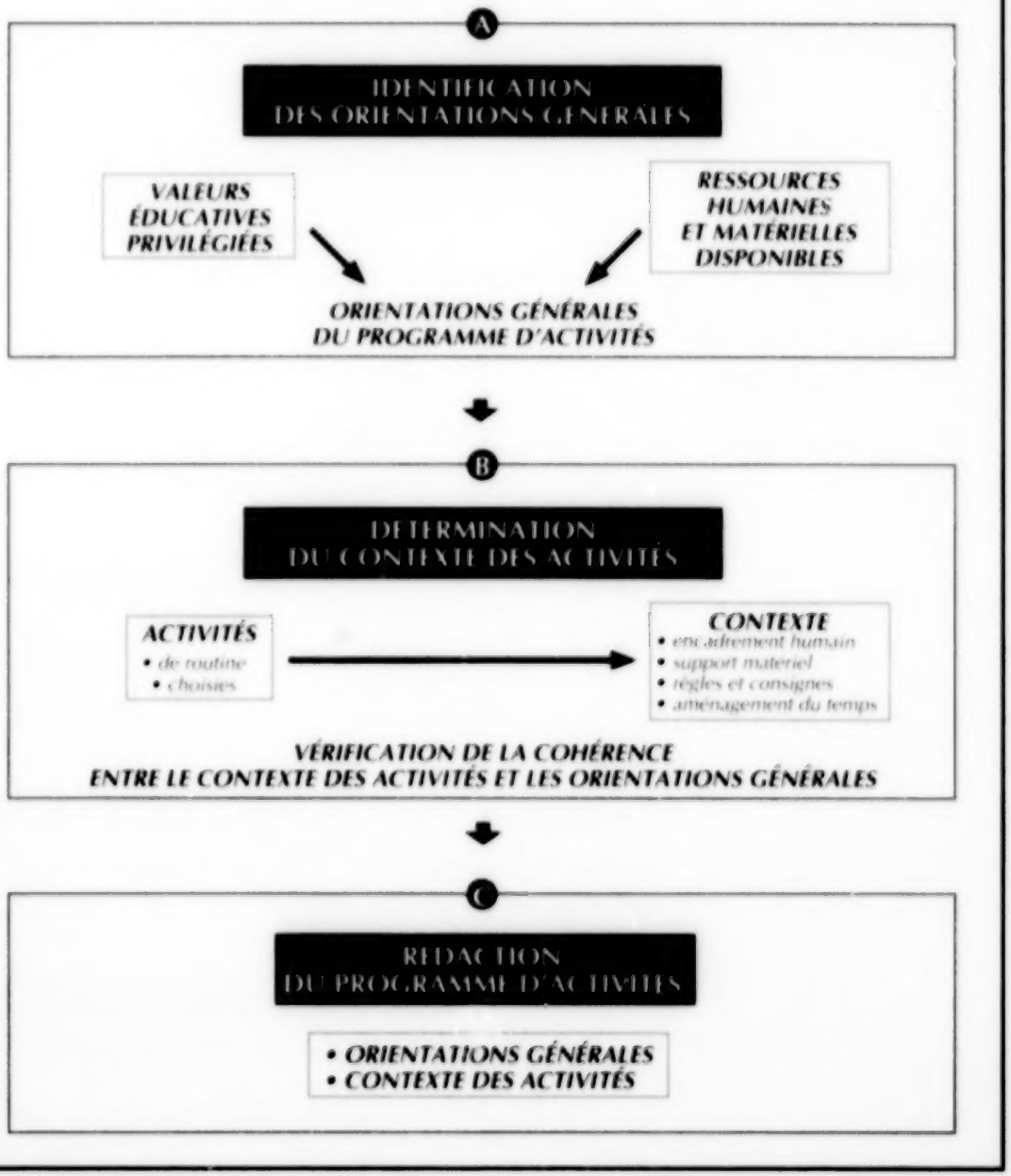

A.
IDENTIFICATION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Voyons succinctement, la signification accordée à ces termes et leurs liens par rapport aux étapes de la démarche d'élaboration d'un programme d'activités.

La première étape de la démarche consiste à identifier les orientations générales du programme d'activités (schéma, étape A). Par **orientations générales**, on entend un choix de valeurs illustrant les intentions éducatives poursuivies, compte tenu des ressources humaines et matérielles disponibles et précisant, en termes généraux, les fondements du programme d'activités. Ces orientations proviennent, d'une part, des valeurs éducatives privilégiées par les gens responsables du programme et, d'autre part, des ressources humaines et matérielles disponibles à la garderie.

Ainsi, le groupe de travail doit-il d'abord préciser les valeurs éducatives. Tel que mentionné précédemment, les **valeurs éducatives** sont les idées que les gens privilégient concernant le développement de l'enfant, les formules pédagogiques, la relation adulte-enfant ou enfant-enfant, la façon d'intervenir... Les valeurs privilégiées reflètent les choix social, moral, politique, religieux, éthique ou autre, des individus. Il peut ainsi y avoir une grande diversité dans les valeurs privilégiées par un groupe de parents, d'éducatrices ou d'éducateurs.

Mais, en même temps qu'elles sont multiples et souvent contrastées dans un groupe, les valeurs sont engageantes; par rapport à l'éducation des enfants elles vont, par exemple, influencer le choix du matériel, l'aménagement de l'espace, la façon d'intervenir auprès des enfants...

Les valeurs éducatives et leur rôle par rapport aux orientations générales sont explicités davantage dans le fascicule 2 qui propose une démarche pour l'identification des valeurs.

Par la suite, le groupe de travail doit dégager les caractéristiques des **ressources humaines et matérielles**, qui sont les composantes de base déterminant l'ensemble des possibilités et des contraintes propres à chaque milieu de garde. Les décisions prises relativement à ces composantes (type de clientèle desservie, qualités requises du personnel de garde, emplacement de la garderie...) ont des conséquences importantes et durables sur le contexte des activités offert aux enfants et sur la qualité du milieu de travail des éducatrices et des éducateurs. Le fascicule 3 propose une démarche pour dégager les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie.

Comme l'illustre l'étape A du schéma d'élaboration d'un programme d'activités, les orientations générales du programme d'activités sont issues des valeurs éducatives et des ressources humaines et matérielles disponibles. L'identification des orientations, basée sur le rapprochement entre les valeurs privilégiées et les possibilités offertes ainsi que les contraintes exercées par les ressources disponibles dans un milieu, a pour but d'accroître l'adéquation ou encore l'applicabilité des orientations générales du programme d'activités. Le fascicule 4 permet d'identifier les orientations générales adaptées aux valeurs, aux besoins et aux ressources particulières des garderies.

Les fascicules 2, 3 et 4 serviront donc à réaliser cette première étape de l'élaboration d'un programme d'activités, soit l'identification des orientations générales.

B. DÉTERMINATION DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

Les orientations générales identifiées, le groupe est maintenant en mesure de passer à la deuxième étape, soit la détermination du contexte des activités (schéma, étape B).

Tel que décrit précédemment, une **activité** en garderie est une situation dans laquelle un ou plusieurs enfants sont engagés, accompagnés ou non par des adultes. Deux catégories d'activités sont ici proposées, soit les activités de routine (repas, sieste, hygiène...) et les activités choisies par le groupe en fonction de leurs intentions éducatives et des ressources propres à leur milieu. Aussi, une activité se déroule-t-elle dans un **contexte**, c'est-à-dire dans un lieu donné où les gens (adultes et enfants) interagissent entre eux, souvent en utilisant du matériel et pour une période de temps variable. Les dimensions du contexte sont l'encadrement humain, le support matériel, les règles et consignes, l'aménagement du temps.

La détermination du contexte des activités consiste, d'une part, à spécifier les conditions qui accompagnent les activités lors de leur déroulement. Par exemple, pour une activité donnée, quel type d'encadrement semble le plus favorable ? De quelle façon les enfants seront-ils regroupés ? Cette activité nécessite-t-elle du matériel de jeu ? Les enfants doivent-ils tous y participer ?

Ainsi, les conditions retenues pour le déroulement d'une activité caractérisent le contexte de cette activité. Soulignons que le choix des conditions relatives au lieu, à la durée, à l'organisation des groupes d'enfants devrait s'effectuer à la lumière des orientations générales, définies à l'étape précédente (schéma, A ➔ B).

Cette étape se termine, d'autre part, par la recherche de cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme. La tâche consiste à vérifier si les choix et les décisions antérieurs contribuent à définir le cadre de vie souhaité pour les enfants. En fait, les contextes des activités retenus par le groupe de travail sont-ils compatibles les uns par rapport aux autres et concourent-ils à la réalisation des grandes orientations ?

Les explications relatives à la réalisation de l'étape B (Détermination du contexte des activités) sont présentées dans le fascicule 5.

C. RÉDACTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Après la vérification de la cohérence, le groupe est maintenant prêt à entreprendre la dernière étape de l'élaboration d'un programme d'activités, soit la rédaction du programme (schéma, étape C). Cette tâche consiste essentiellement à rendre compte des résultats du travail effectué aux étapes antérieures de la démarche. Ainsi, les orientations générales du programme d'activités définies lors de la première étape et les caractéristiques générales du contexte des activités de routine et des activités choisies définies à la deuxième étape, sont utilisées ici pour la rédaction du programme. Le document produit, alors intitulé programme d'activités, devrait refléter le cadre de vie offert aux enfants. Le fascicule 6 peut servir de support à la rédaction du programme d'activités.

Une vue d'ensemble de la démarche permet de constater à quel point les étapes d'élaboration d'un programme d'activités sont interdépendantes. D'une part, les décisions prises à l'intérieur d'une étape ou d'une étape à l'autre, impriment graduellement une direction à la forme que prendra le programme d'activités. D'autre part, des retours aux étapes précédentes permettent de déceler des incohérences possibles et d'effectuer plus rapidement les réajustements nécessaires.

En ce sens, l'élaboration d'un programme d'activités est une démarche complexe et dynamique. Par ailleurs, les efforts consentis à l'élaboration du programme sont largement compensés lors de la mise en application de ce dernier. Le cadre de vie ainsi créé sera d'autant plus accueillant pour les enfants.

Office des services
de garde à l'enfance

Niveau(x) d'enseignement : 2 Numéro EDUQ : 9370342
Centre d'intérêt : 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al. ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance]. -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1987]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1 : Notions préliminaires -- v. 2 : Valeurs éducatives -- v. 3 : Ressources humaines et matérielles -- v. 4 : Identification des orientations générales -- v. 5 : Détermination du contexte des activités -- v. 6 : Rédaction du programme d'activités

ISBN 2-551-08386-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Services de garde * Garderie * Programme d'activités * Elaboration de programmes * Valeurs d'éducation * Ressources humaines * Ressources matérielles * Questionnaire * Instrument d'analyse * Guide * Education préscolaire

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités. Le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules : mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche

Type de document :

1371343-C

VALEURS ÉDUCATIVES

ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

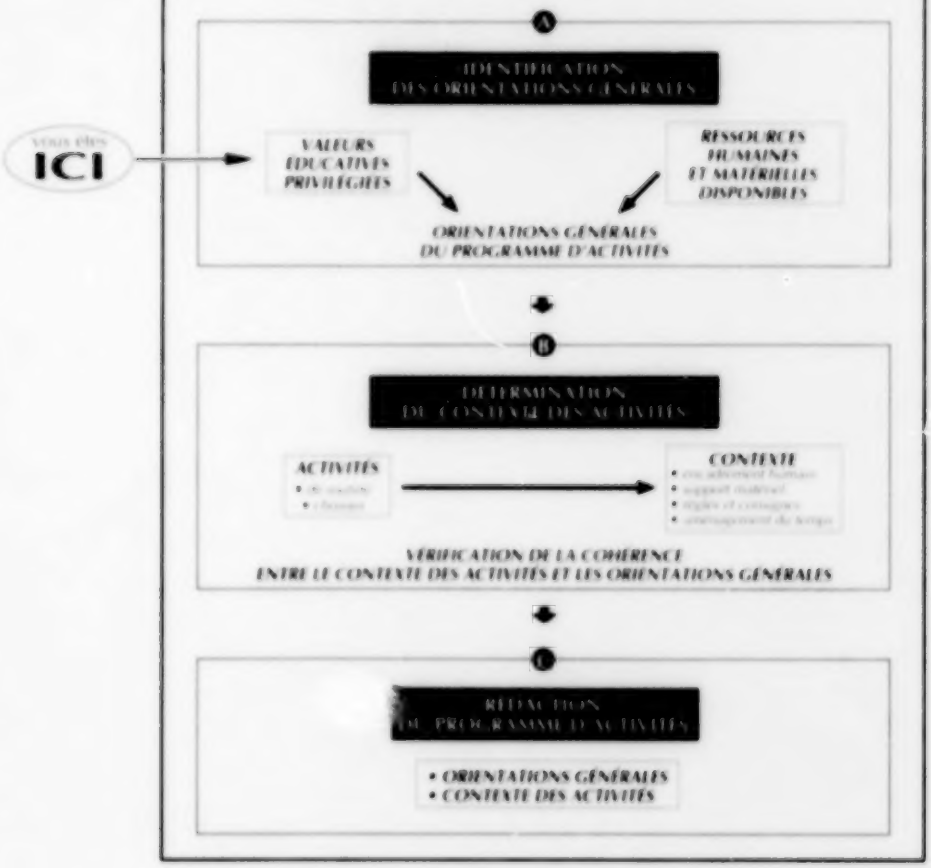

937/0342-C

VALEURS ÉDUCATIVES

PLAN DE TRAVAIL

OBJECTIF

- Identifier les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités.

DÉMARCHE PROPOSÉE

- Prendre connaissance du texte explicatif (p. 2).
- À partir de l'instrument, chercher à établir des ententes entre les membres du groupe de travail (p. 5 à 19).
- Rédiger sur la fiche de synthèse les valeurs éducatives privilégiées (p. 20).

MATÉRIEL REQUIS

- Compris dans le fascicule.

TEMPS APPROXIMATIF

- Environ six heures de travail en groupe.

LES VALEURS

Ce fascicule concerne les valeurs, ces idées auxquelles on adhère ou que l'on rejette avec d'autant plus de force selon qu'elles sont conformes ou contraires à notre expérience.

Discuter des valeurs n'est pas nécessairement aisé. C'est un sujet complexe qui fait appel aux émotions, qui suscite des réflexions et parfois même, des remises en question chez certaines personnes. Cependant, il est enrichissant d'en discuter, car cela favorise l'ouverture sur des façons différentes de percevoir et d'agir. La précision des valeurs par le groupe de travail est indispensable à l'instauration d'un cadre de vie pour les enfants qui soit à l'image du milieu. Le texte suivant explicite brièvement certaines questions: qu'est-ce qu'une valeur ? d'où viennent-elles ? comment se transforment, se traduisent et se transmettent les valeurs ?

QU'EST-CE QU'UNE VALEUR ?

Une valeur, c'est une idée ou un ensemble d'idées auxquelles on accorde de l'importance. Les valeurs réfèrent aux conceptions fondamentales que l'on se fait des choses; elles concernent l'organisation d'une société (ex.: distribution des biens et services, maintien de la tradition, structuration de la famille en unité nucléaire), le rapport de l'individu à son groupe social (ex.: individualisme, coopération, pouvoir, autonomie), le sens de la vie (ex.: religion, enfance, vieillesse, mort), l'éducation des enfants (ex.: obéissance, autonomie, contrôle). Lorsque ces valeurs sont intégrées dans un modèle, on parle d'un système de valeurs ou encore d'une idéologie.

UNE VALEUR C'EST UNE IDÉE QUE L'ON JUGE FONDAMENTALE.

D'OÙ VIENNENT LES VALEURS ?

Certains contextes ou milieux de vie (ex.: la famille, une organisation politique ou religieuse) ont une plus grande influence que d'autres sur les valeurs que chacun privilégie; toutefois, ces milieux de vie sont eux-mêmes influencés par la société à laquelle ils participent. Cette société ou culture, par les institutions qu'elle met en place et les informations qu'elle génère, a donc aussi un impact sur le développement des valeurs des individus. Par exemple, dans notre littérature et nos discours occidentaux, l'autonomie et l'indépendance sont généralement proposées comme des "valeurs sûres" relativement au développement de l'enfant. Ces valeurs reposent sur la conception première (sociétale ou culturelle) que l'enfant est d'abord un **être dépendant**, c'est-à-dire incapable de pourvoir seul à ses besoins, et qui graduellement affirmera sa personnalité en devenant de plus en plus capable d'assumer seul son devenir. Le processus de développement proposé repose ici sur l'axe dépendance-indépendance. Dans la culture orientale, par ailleurs, c'est généralement l'axe individualité-collectivité qui est utilisé pour promouvoir le développement de l'enfant. Ce der-

LES VALEURS SE DÉVELOPPENT D'ABORD À TRAVERS UN FILTRE CULTUREL ET PRENNENT RACINE DANS NOTRE EXPÉRIENCE.

nier est perçu comme étant d'abord un **être individualiste**, isolé socialement et qui progressivement s'engage et devient un participant actif dans la collectivité. Cet exemple démontre comment les valeurs sont apprises graduellement à travers des filtres culturels qui imprègnent les individus et les organisations sociales dans lesquelles ils évoluent.

COMMENT SE TRANSFORMENT LES VALEURS ?

Les valeurs d'une personne prennent racine dans sa pratique, son expérience de la vie. Toutefois, cette expérience ne se fait pas dans le vide, elle s'acquiert dans la famille, à la garderie, à l'école, dans le quartier, chez l'épicier, avec les amis, par la télévision, bref, dans des contextes variés à l'intérieur de réseaux sociaux où se développent des climats de coopération, d'hostilité, d'amitié de toutes sortes. Les valeurs se forment graduellement par l'expérience acquise dans diverses situations de la vie.

LES INDIVIDUS FONT DES CHOIX DANS LES VALEURS QUI LEUR SONT PROPOSÉES...

Les valeurs se transforment au cours de l'existence. En effet, l'individu n'adhère pas forcément à toutes les valeurs qui lui sont présentées: il choisit, en fonction de la signification qu'il accorde à son expérience particulière, en fonction de connaissances acquises, de rencontres, des rôles qu'il a à jouer, en fait, de tout ce qui constitue sa trame de vie.

... ET L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DICTE PARFOIS DES REMISES EN QUESTION.

Pour un individu, les valeurs auxquelles il adhère lui paraissent d'autant plus adéquates qu'elles sont cohérentes avec les gestes qu'il pose. Toutefois, il arrive que dans la traduction des valeurs en gestes, il y ait des contradictions. Alors, soit que l'individu intègre la contradiction dans son système de valeurs ou encore, s'il est sensible à ces contradictions, qu'il remette en question ses valeurs. Ainsi, s'opère la transformation des valeurs et par conséquent, l'émergence de valeurs nouvelles chez l'individu.

COMMENT SE TRADUISENT LES VALEURS ?

LA MISE EN APPLICATION DES VALEURS TRADUIT SOUVENT UNE INTERPRÉTATION PERSONNELLE.

Même si certaines valeurs sont partagées par plusieurs personnes, leur mise en application est bien souvent personnelle. Ainsi, deux personnes peuvent défendre une même valeur, par exemple, promouvoir le développement de l'autonomie chez l'enfant, mais agir dans la promotion de cette valeur de façon bien différente; l'une le laissera libre de faire ce que bon lui semble alors que l'autre cherchera à susciter chez l'enfant une réflexion relative aux gestes qu'il pose. Dans le premier cas, "autonomie" réfère à l'indépendance d'action et s'inscrit dans une perspective individualiste; dans le second cas, "autonomie" signifie pouvoir se reconnaître et savoir évaluer la portée de ses actes dans un contexte social. L'une et l'autre de ces personnes posent donc des gestes distincts au nom d'une même valeur éducative. C'est pourquoi, au-delà des valeurs elles-mêmes,

est-il important de connaître la finalité (but) que l'on attribue à ces valeurs. C'est à ce moment seulement que les valeurs prennent leur véritable signification.

COMMENT SE TRANSMETTENT LES VALEURS ?

C'est, entre autres, dans l'activité éducative concrète que se transmettent les valeurs: achat de tel type de jouet, intervention d'un adulte vis-à-vis d'un comportement agressif d'un enfant, attitude des adultes face à l'éveil à la sexualité chez les enfants, choix des activités offertes aux enfants, accueil réservé à un enfant d'une autre race ou ethnie... L'activité éducative est donc le lieu de transmission des valeurs pour les adultes et le lieu d'apprentissage pour les enfants.

A titre d'exemple, lors de la planification et du déroulement d'une activité "olympiade" en garderie, privilégiera-t-on l'individualisme ? la coopération ? la compétition ? ou décidera-t-on de ne pas offrir une activité de cette nature aux enfants ? Autre exemple illustrant le lien entre des valeurs et une activité: le jeu avec des poupées (activité appelée "jeux symboliques" ou "jeux de faire semblant"); encouragera-t-on autant les garçons que les filles à manifester de la tendresse, de l'affection, à avoir un comportement dit " maternel" ? Y aura-t-il à la disposition des enfants des poupées des deux sexes ?

LES VALEURS SE TRANSMETTENT DANS LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES CONCRÈTES.

Bien sûr, dans le feu de l'action, chaque conduite éducative n'est pas, consciemment, associée aux valeurs qui la sous-tendent; mais l'ensemble des conduites adoptées durant une période de temps n'en constitue pas moins un reflet significatif des valeurs privilégiées par des personnes. Il ne faut donc pas chercher de lien explicite entre chaque valeur et chacune des conduites éducatives, mais plutôt tenter de voir comment un **ensemble d'activités**, avec le grand nombre de conduites qu'elles supposent, traduit et transmet ces valeurs que l'on juge fondamentales.

Signalons que les décisions qui seront prises lors de la détermination du contexte des activités (fascicule 5) en ce qui concerne le choix des activités à offrir aux enfants ainsi que les conditions à retenir pour le contexte des activités (encadrement humain, support matériel, règles et consignes, aménagement du temps) seront le véhicule ou le lieu servant à la transmission des valeurs que vous privilégiez. Mais auparavant, il importe d'abord de procéder à l'identification des valeurs.

L'IDENTIFICATION DES VALEURS

Reconnaître les valeurs que l'on privilégie demande une **démarche de réflexion** relativement à soi, aux autres, à l'environnement et aux nombreuses relations qui en découlent.

Entreprendre cette démarche s'avère particulièrement pertinent dans le contexte des garderies, où plusieurs individus (éducatrices et éducateurs, parents, enfants) interagissent quotidiennement chacun avec leur bagage respectif de valeurs. De plus, dans le domaine qui nous occupe, soit l'intervention auprès des enfants, les valeurs véhiculées par les éducatrices, les éducateurs, les parents et reflétées dans leurs actions respectives, caractérisent en partie le cadre de vie qui est offert aux enfants.

Pour les fins de l'élaboration d'un programme d'activités, l'étape de l'identification des valeurs constitue une occasion pour les membres du groupe d'exprimer leurs façons de voir et de penser en ce qui a trait à leurs valeurs éducatives. Cette démarche commune a pour but d'assurer davantage de cohérence et d'harmonie entre les différents milieux — famille et garderie — dans lesquels évoluent les enfants.

Est-il important de souligner que le but de cette démarche n'est pas de faire une hiérarchie des valeurs ni d'amener toutes les participantes et les participants à adhérer aux mêmes valeurs, mais plutôt d'en arriver à des ententes de base au sujet des orientations générales à donner au contexte des activités qui auront lieu en garderie.

L'INSTRUMENT

Cet instrument est constitué d'un ensemble d'exercices visant à supporter la démarche d'identification des valeurs. Quatre thèmes sont présentés ici relativement:

- **à la conception du développement de l'enfant** (p. 7);
- **au type d'activités qui le favorise** (p. 11);
- **aux buts de l'action éducative** (p. 15);
- **et au rôle de l'adulte** (p. 18).

Ces thèmes sont proposés comme pistes de réflexion, à partir desquelles une discussion peut s'engager.

Pour chacun des thèmes, un court texte illustre deux positions extrêmes, ceci, afin de susciter ou de déclencher des discussions. Il va de soi que des positions intermédiaires, plus nuancées ou bien combinant des éléments extrêmes, existent également. Aussi, les textes sont-ils suivis de questions qui y réfèrent et d'un exercice du genre mise en situation ou choix d'énoncés.

Notons que les thèmes sont très liés les uns aux autres. Parfois les distinctions sont petites entre les thèmes. Ceci a pour but de vous permettre de vérifier si vos choix se maintiennent d'une situation à l'autre.

Rappelez-vous que l'important est de discuter des valeurs que vous privilégiez et d'expliquer ce qu'elles signifient afin de dégager des tendances quant aux valeurs éducatives que vous souhaitez promouvoir à la garderie.

À la fin de chaque exercice, une personne doit mettre par écrit la synthèse des échanges. Ces synthèses seront utilisées lors de l'identification des orientations générales du programme d'activités (fascicule 4).

DES SUGGESTIONS

- Compléter les exercices individuellement avant la rencontre de groupe afin d'amorcer une réflexion.
- Lors des discussions, s'assurer que chacun des membres ait une même compréhension des termes employés; à cette fin, il peut être utile d'expliquer la signification que l'on accorde à certains termes (par exemple: créatif, autonome, obéissant, apprentissage) car parfois, la difficulté d'obtenir un consensus est liée à une interprétation différente d'un terme.
- Lors des rencontres, utiliser de grandes feuilles pour y inscrire les principales idées émises au cours des discussions, les points qui font l'objet de consensus ou de désaccord.
- Selon les préférences du groupe, modifier s'il y a lieu, le type d'exercices proposés pour chacun des thèmes; par exemple, procéder à partir de mises en situation plutôt que des échelles d'accords.
- Au besoin, dans les exercices, ajouter des énoncés plus significatifs pour les membres du groupe, retirer les énoncés peu pertinents, changer la formulation de certains énoncés pour les rendre plus conformes à vos attentes.
- Lors de la rédaction des synthèses, écrire les positions retenues par les membres du groupe en des termes clairs, simples, concis et compris de tous.

THÈME I

LA CONCEPTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Ce thème réfère à la conception que l'on se fait du développement de l'enfant.

Certains considèrent que le développement de l'enfant s'explique principalement à partir de la maturation du potentiel provenant de l'héritage génétique de l'enfant alors que pour d'autres, le développement s'explique principalement par les stimulations provenant de l'environnement.

PRIORITÉ DE LA MATURATION

A l'extrême, cette position suggère que l'enfant se développe essentiellement selon un rythme prévu génétiquement; il y aurait chez ce dernier une force interne ou un instinct qui serait responsable de l'apparition graduelle de ses habiletés physiques, intellectuelles, affectives et sociales.

Cette conception du développement se manifeste, par exemple, lorsqu'on associe certains traits de caractère d'un enfant à ceux de ses parents ou grands-parents. De même, l'explication des différences individuelles (entre enfants) en fonction de l'âge, du sexe ou d'un quotient de développement traduit cette priorité accordée à l'organisation biologique de départ.

PRIORITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Dans cette perspective, le développement de l'enfant dépend essentiellement de la qualité de l'environnement (les individus et les objets) dans lequel il évolue; l'enfant est graduellement façonné par son milieu. Selon cette approche, tout ce qui est externe à l'enfant, comme son milieu d'origine, les conduites éducatives des adultes, le matériel de jeu... a une influence déterminante sur la façon dont il va se développer.

Cette conception du développement se manifeste, à l'extrême, quand on attribue à un milieu donné (comme la garderie) ou à des façons de faire (comme les méthodes éducatives des parents) l'entière responsabilité du développement de l'enfant.

Qu'en est-il selon vous ? Jusqu'à quel point le développement de l'enfant dépend-il des seules qualités de son environnement ? L'enfant possède-t-il dans son bagage héréditaire certains traits qui vont se développer indépendamment du milieu dans lequel il vit ? Peut-on vraiment changer le comportement de l'enfant et l'orienter à volonté dans une direction donnée ? En fait:

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ?

DISCUSSION

Vous pouvez entreprendre la discussion sur ce thème à partir des questions précédentes ou d'autres que vous ajouterez. A la suite de cette discussion, inscrivez sur la fiche de synthèse (p. 20) la ou les positions du groupe de travail, sous le titre: Développement de l'enfant.

Par ailleurs, si vous souhaitez entreprendre la discussion sur une base plus concrète, vous pouvez utiliser l'exercice qui suit.

ÉCHELLE D'ACCORDS

EXERCICE

Le but de cet exercice est d'identifier, quant aux aspects du développement de l'enfant (physique, intellectuel, social et affectif), ce que l'on veut surtout promouvoir par le programme d'activités.

- *INDIQUEZ INDIVIDUELLEMENT SUR LA GRILLE VOTRE NIVEAU D'ACCORD AVEC CHACUN DES ÉNONCÉS.*

PROMOUVOIR QUE LES ENFANTS:	Tout à fait d'accord * prioritaire	Plutôt d'accord mais pas prioritaire	Pas du tout d'accord ou sans réponse
• Aient beaucoup d'amis			
• Sachent se défendre seuls, résoudre seuls leurs conflits			
• Soient en bonne santé			
• Sachent respecter les autres (adultes et enfants)			
• Rient souvent			
• Manifestent sainement leur agressivité			
• Connaissent les règles, différencient ce qui est permis et ce qui est interdit			
• Soient actifs, curieux, spontanés			
• Adoptent des comportements typiques des deux sexes			
• Soient motivés et tenaces dans ce qu'ils entreprennent			
• Sachent s'amuser seuls			
• Se fâchent rarement, soient gentils			
• Soient meneurs de groupe, sachent influencer les autres			
• Sachent s'exprimer avec facilité, dire ce qu'ils ont à dire			
• Fassent ce qu'ils veulent quand ça leur plaît			
• Soient obéissants, respectent les règles			
• Connaissent, à 5 ans, les préalables aux apprentissages (lecture, écriture, chiffres)			
• S'expriment librement sur la sexualité			
• Sachent manifester de l'affection, de la tendresse			
• Soient habiles sur le plan moteur			
• Respectent les différences (race, ethnie, religion, handicap)			
• Autres (précisez)			

* Plutôt que d'utiliser une échelle d'accords, certaines personnes préfèrent travailler avec une échelle de priorités.

- *COMPAREZ VOS RÉPONSES AVEC CELLES DES AUTRES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL ET DISCUTEZ VOS CHOIX.*

  Y a-t-il des consensus qui émergent ? Quels énoncés font l'objet de divergence ? Quels sont les choix prioritaires ? Y a-t-il des limites dans la promotion de certaines valeurs auprès des enfants ? Quelles sont-elles ? Que privilégiez-vous par rapport aux différents aspects du développement de l'enfant ?

- *RÉDIGEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE (P. 20) VOS POSITIONS CONCERNANT CES ASPECTS QUE VOUS PRIVILÉGIEZ, SOUS LE TITRE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT.*

THÈME II

LES ACTIVITÉS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT

Ce thème réfère aux activités favorables au développement global (aspects social, physique, intellectuel et affectif) de l'enfant.

Certains privilégient des activités spécifiques pour chaque aspect du développement alors que pour d'autres, les activités touchant à la fois tous les aspects du développement sont préférables.

DES ACTIVITÉS POUR CHAQUE ASPECT DU DÉVELOPPEMENT

Selon cette position, on considère qu'il est préférable d'offrir à l'enfant des activités spécifiques pour chaque aspect intellectuel, physique, social et affectif, assurant ainsi le développement global de l'enfant. Par exemple, des activités motrices favoriseront le développement physique, les causeries permettront à l'enfant d'exercer son langage, des jeux ou activités relatifs aux notions du temps, d'espace, aux nombres et lettres assureront son développement intellectuel... Ainsi, selon cette approche, une série d'activités spécifiques, planifiées pour rencontrer chaque aspect, favorise davantage le développement global de l'enfant.

DES ACTIVITÉS TOUCHANT À LA FOIS TOUS LES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT

Selon cette position, lorsqu'un enfant s'engage dans une activité de quelque nature qu'elle soit, il développe autant ses aspects affectif, social, intellectuel que physique. Par exemple, lorsqu'un enfant dessine, il exerce ses habiletés motrices, communique un contenu d'ordre affectif et raffine ses structures intellectuelles. En ce sens, lorsqu'un enfant est engagé dans une activité ou un jeu, même si aucun aspect spécifique n'est visé, le développement global de l'enfant est favorisé.

Qu'en est-il selon vous ? Afin de favoriser le développement global de l'enfant, doit-on présenter des activités spécifiques pour chaque aspect du développement ? Des activités touchant à la fois tous les aspects du développement sont-elles préférables ? Peut-on chercher à développer des compétences spécifiques (motricité, musique...) en utilisant du matériel qui n'est pas spécifique ? En présentant aux enfants des activités qui ne visent pas de but spécifique, risque-t-on de passer à côté d'apprentissages importants pour les enfants ? En fait:

QUEL TYPE D'ACTIVITÉS FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT ?

DISCUSSION

Vous pouvez entreprendre la discussion sur ce thème à partir des questions précédentes et d'autres que vous pouvez ajouter. À la suite de la discussion, inscrivez sur la fiche de synthèse (p. 20) la ou les positions du groupe de travail sous le titre: Le type d'activités favorables au développement global.

Par ailleurs, si vous souhaitez entreprendre la discussion sur une base plus concrète, vous pouvez utiliser l'exercice qui suit.

MISE EN SITUATION

EXERCICE

Le but de cet exercice est d'identifier les types d'activités les plus favorables au développement global de l'enfant.

- *LISEZ ATTENTIVEMENT LA MISE EN SITUATION ET LES PREMIÈRES INTERVENTIONS.*

À la garderie Clair de lune, les membres du conseil d'administration (cinq parents, un éducateur, une éducatrice) ne s'entendent toujours pas, après deux heures de délibération, sur l'achat d'un jeu de construction géant qui permettrait aux enfants de tout âge de se bâtir eux-mêmes des maisonnettes, des passerelles, des balançoires, des coins secrets... Or, pour le même prix, ils pourraient se procurer tout le matériel requis pour initier les enfants de 4 ans à la musique et engager une personne spécialisée en musique une demi-journée par semaine sur une base régulière.

«[...] en tout cas, ça fait plus de deux heures qu'on en discute [...] moi je pense qu'en initiant les enfants à la musique, ils apprennent à reconnaître des rythmes, ils développent leur audition [...] et puis ça engage tout leur corps, leur sensibilité. À l'école, on dit souvent que les enfants qui ont du mal à lire ont des problèmes de rythme [...].» *(UN PARENT)*

«Oui, mais je pense que les enfants peuvent apprendre les rythmes dans des activités qui ne sont pas nécessairement musicales. Par exemple, le jeu de construction permet aussi aux enfants d'engager tout leur corps. En plus, ils peuvent développer leur équilibre, leur capacité à planifier, le sens de la coopération [...] puis ça dure plus longtemps que quelques heures par semaine et ça rejoint les enfants de tous les âges, car chacun a la possibilité d'y aller à son rythme, selon ses habiletés.» *(UNE ÉDUCATRICE)*

«C'est certain que la musique est une activité plus spécifique, mais on est sûr au moins que les enfants apprennent quelque chose que, la plupart du temps, ils ne pourraient pas apprendre à la maison [...] et comme ça ne dure que peu de temps, ils peuvent faire d'autres activités le reste de la semaine.»
(UN PARENT)

«Moi je ne vois pas en quoi une activité de ce genre (musique) favorise le développement global des enfants; il me semble que c'est trop d'argent mis sur une seule activité [...] le jeu de construction, lui, a beaucoup plus d'avantages [...].» *(UN PARENT)*

- *À PARTIR DE LA MISE EN SITUATION, ENGAGEZ LA DISCUSSION SUR CE THÈME. L'ACTIVITÉ PROPOSÉE, SOIT "MUSIQUE", PEUT ÊTRE REMPLACÉE PAR UNE AUTRE ACTIVITÉ QUI VOUS SEMBLERAIT PLUS APPROPRIÉE.*

  Y a-t-il des consensus qui émergent ? Sur quels points avez-vous des opinions divergentes ? De façon générale, auriez-vous tendance à privilégier des activités avec des contenus d'apprentissage spécifiques ? Ou croyez-vous davantage à des activités plus ouvertes quant à leur contenu ?

- *RÉDIGEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE (P. 20) VOS POSITIONS FONDAMENTALES QUANT AU TYPE D'ACTIVITÉS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT.*

THÈME III

L'ACTION ÉDUCATIVE ET SES BUTS

Ce thème réfère à la conception que l'on a de l'action éducative auprès des jeunes enfants et des buts visés par cette action.

Selon leur conception de l'action éducative, certains chercheront à promouvoir le développement des intérêts et de la motivation chez l'enfant, position alors nommée "l'enfant apprenant" alors que d'autres privilégieront l'acquisition de connaissances chez l'enfant, position dite de "l'enfant informé".

L'ENFANT APPRENANT
Selon cette position, l'action éducative doit être orientée vers la motivation de l'enfant, c'est-à-dire centrée davantage sur le soutien à apporter à l'enfant afin qu'il développe des intérêts et des habiletés qui lui sont propres. Dans cette perspective, on croit que la pratique ou l'exercice dans des champs d'activités variés permet à l'enfant de développer des habiletés qu'il pourra exercer dans des contextes différents. On y valorise l'apprentissage d'une "façon de faire" originale plutôt que la réalisation d'un produit fini.

L'ENFANT INFORMÉ
Selon cette approche, l'action éducative est plutôt axée sur les contenus de l'apprentissage; c'est en transmettant à l'enfant des connaissances justes et adéquates que ce dernier apprendra. L'action éducative est donc davantage formalisée, orientée vers des contenus spécifiques. Par exemple, on accordera de l'importance au résultat final d'un dessin ou d'une comptine bien récitée, car ce produit final atteste que l'enfant a bien assimilé les connaissances transmises. Dans cette optique, on insiste davantage sur l'atteinte du but fixé que sur l'engagement de l'enfant dans le processus qui l'y a conduit.

Selon vous, l'intérêt manifesté par un enfant à une activité est-il aussi important que la réussite de cette activité ? Comment réagissez-vous envers un enfant qui ne réussit jamais ? Y a-t-il des activités où la réussite des enfants est vraiment importante ? Quelles sont-elles ? Lorsqu'on parle d'éducation auprès des tout-petits, considère-t-on qu'il est surtout important que l'enfant développe des intérêts et une motivation à l'action ou à la réflexion ou que l'enfant acquière des connaissances précises ? En fait:

QUELS SONT LES BUTS VISÉS PAR L'ACTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES TOUT-PETITS ?

DISCUSSION

Vous pouvez entreprendre la discussion sur ce thème à partir des questions précédentes ou d'autres que vous ajouterez. À la suite de cette discussion, inscrivez sur la fiche de synthèse (p. 21) la ou les positions du groupe de travail, sous le titre: L'action éducative et ses buts.

ÉCHELLE D'ACCORDS

EXERCICE

Par ailleurs, si vous souhaitez entreprendre la discussion sur une base plus concrète, vous pouvez utiliser l'exercice suivant.

Le but de cet exercice est de déterminer les buts de l'action éducative auprès des enfants.

- *INDIQUEZ INDIVIDUELLEMENT SUR LA GRILLE CI-JOINTE VOTRE NIVEAU D'ACCORD AVEC CHACUN DES ÉNONCÉS.*

	Tout à fait d'accord* prioritaire	Plutôt d'accord moyennement prioritaire	Peu d'accord moyennement prioritaire	Pas du tout d'accord non retenu
• Il est important que les enfants sachent certaines comptines par coeur				
• La garderie est un milieu qui favorise surtout la curiosité et l'expression spontanée des enfants				
• Au cours des activités libres, les enfants n'apprennent rien				
• Ce sont les enfants qui savent le mieux ce qui est bon pour eux				
• Réussir une activité veut dire atteindre le but fixé par l'adulte				
• Il est préférable de laisser les enfants découvrir par eux-mêmes les façons de faire un jeu ou une activité				
• Engager les enfants dans une activité dirigée brime leur spontanéité				
• Les enfants apprennent davantage par des activités de musique, de bricolage... que par des activités telles le repas, l'hygiène...				
• Tout apprentissage nécessite que l'enfant soit d'abord motivé à le faire				
• A la garderie, il devrait y avoir un minimum de connaissances et d'habiletés que les enfants devraient acquérir				
• Autres (précisez)				

* Plutôt que d'utiliser une échelle d'accords, certaines personnes préfèrent travailler avec une échelle de priorités.

- *PARTAGEZ VOS RÉPONSES AVEC LES AUTRES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL ET EXPLIQUEZ-LES.*

  Y a-t-il des consensus qui émergent ? Quels sont les désaccords ? Avez-vous nuancé ou précisé certains énoncés ? Quelles sont ces précisions ? De façon générale, favorisez-vous la position de "l'enfant informé" ou de "l'enfant apprenant"?

- *RÉDIGEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE (P. 21) VOS POSITIONS FONDAMENTALES QUANT AUX BUTS DE L'ACTION ÉDUCATIVE.*

THÈME IV

LE RÔLE DE L'ADULTE

Ce thème s'intéresse à la planification des activités et au type d'encadrement que l'on favorise.

Selon la place que l'on veut laisser aux enfants, certains considèrent que c'est le rôle de l'adulte d'exercer un contrôle précis dans la planification et la direction des activités. Pour d'autres, il est préférable de permettre aux enfants d'organiser leurs activités, les adultes leur apportant le support nécessaire.

L'ADULTE PLANIFIE ET DIRIGE

Selon cette position, on croit qu'il est préférable que ce soient les adultes qui prennent tout en charge. Pour ce faire, les objectifs, le contenu, le déroulement, la durée ainsi que le matériel nécessaire pour la tenue des activités sont prévus à l'avance pour chaque groupe d'enfants et ce, pour des périodes déterminées. Généralement, c'est à l'éducatrice ou à l'éducateur responsable du groupe d'enfants que revient cette tâche. Cette personne a donc un rôle central; en plus de planifier une série d'activités, elle initie, dirige ces activités et donne les informations et consignes nécessaires aux enfants.

LES ENFANTS DÉCIDENT ET CONTRÔLENT

Selon cette position, le rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur consiste moins à intervenir directement auprès des enfants qu'à créer un environnement riche et stimulant, qui réponde à leurs besoins. Ainsi, c'est l'enfant qui choisit ses propres activités; toutefois, l'adulte responsable demeure disponible pour répondre aux questions, donner du soutien si nécessaire. L'exploration, la recherche active par l'enfant sont fortement encouragées tels qu'en témoignent les conseils du "laisser manipuler, laisser essayer" l'enfant.

A votre point de vue, quelle stratégie est préférable ? Les enfants sont-ils en mesure de prendre ce genre de décisions ? Le rôle des adultes peut-il vraiment être non directif ? Dans quelles circonstances ? En fait:

QUELLE STRATÉGIE DOIT-ON ADOPTER DANS L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS EN GARDERIE ?

DISCUSSION

Vous pouvez entreprendre la discussion sur ce thème à partir des questions précédentes ou d'autres que vous ajouterez. A la suite de cette discussion, inscrivez sur la fiche de synthèse (p.21) la ou les positions du groupe de travail, sous le titre: Le rôle de l'adulte.

Par ailleurs, si vous souhaitez entreprendre la discussion sur une base plus concrète, vous pouvez utiliser l'exercice qui suit.

CHOIX D'ÉNONCÉS

EXERCICE

Le but de cet exercice est d'identifier le rôle de l'adulte dans ses interventions éducatives auprès des enfants.

- *PARMI LES ÉNONCÉS QUI SUIVENT, CHOISISSEZ INDIVIDUELLEMENT LES TROIS QUI VOUS PARAISSENT LES PLUS IMPORTANTS.*

1. Quoi qu'on en dise, les adultes restent toujours les premiers décideurs.
2. Les enfants de deux à six ans ne sont pas en mesure de décider des activités qui leur conviennent.
3. Lorsque le temps pour une activité est déjà déterminé par les adultes, il est préférable que ce soient les enfants qui décident ce qu'ils vont faire à l'intérieur de cette période.
4. Il est important qu'à certaines heures de la journée on retrouve les mêmes activités.
5. L'éducatrice ou l'éducateur devrait idéalement laisser le plus de place possible aux enfants dans l'organisation des activités.
6. Quand les enfants sont plus jeunes, il faut les guider de très près pour qu'ils apprennent quelque chose.
7. Il est important que les enfants apprennent à prendre des décisions.
8. L'éducatrice ou l'éducateur devrait respecter la décision d'un enfant de ne pas participer à l'activité qu'elle ou qu'il a planifiée.

- *COMPAREZ VOS CHOIX AVEC CEUX DES AUTRES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL ET EXPLIQUEZ-LES.*

  Y a-t-il des choix communs ? Idéalement, quelles sont les qualités qu'une éducatrice ou un éducateur devrait avoir pour intervenir auprès des enfants ? Comment définissez-vous le rôle de l'adulte auprès de l'enfant ? Quelle position favorisez-vous ?

- *RÉDIGEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE (P. 21) VOS POSITIONS FONDAMENTALES QUANT AU RÔLE DE L'ADULTE AUPRÈS DES ENFANTS.*

Le développement de l'enfant

Le type d'activités favorables au développement global

L'action éducative et ses buts

Le rôle de l'adulte

Office des services
de garde à l'enfance

Niveau(x) d'enseignement : 2 Numéro EDUQ : 9370342
Centre d'intérêt : 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al.] ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance] -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1989]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1 : Notions préliminaires -- v. 2 : Valeurs éducatives -- v. 3 : Ressources humaines et matérielles -- v. 4 : Identification des orientations générales -- v. 5 : Détermination du contexte des activités -- v. 6 : Rédaction du programme d'activités.

ISBN 2-551-08386-0

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement.

Descripteur(s) : Services de garde ; Garderie ; Programme d'activités ; Elaboration de programmes ; Valeurs d'éducation ; Ressources humaines ; Ressources matérielles ; Questionnaire ; Instrument d'analyse ; Guide ; Education préscolaire

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités; le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules : mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche.

Type de document :

9370342-D

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

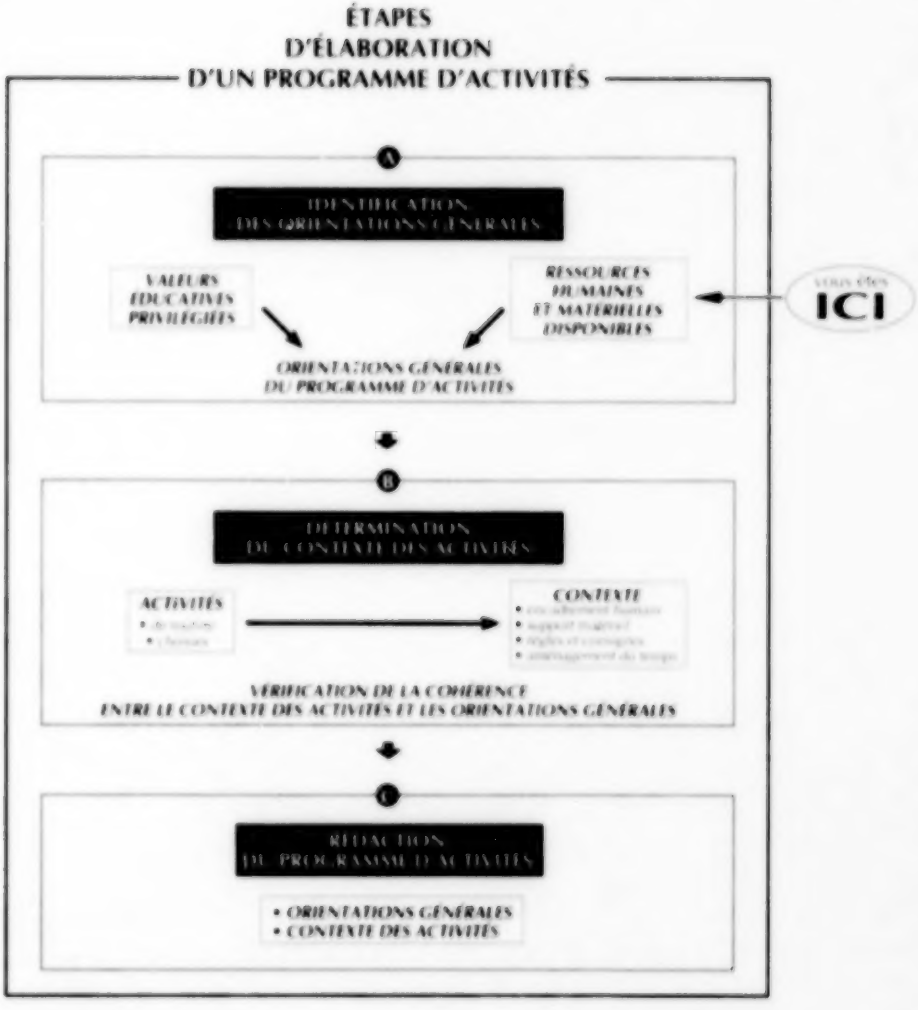
ÉTAPES
D'ÉLABORATION
D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS
A
IDENTIFICATION
DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
VALEURS
ÉDUCATIVES
PRIVILÉGIÉES
RESSOURCES
HUMAINES
ET MATÉRIELLES
DISPONIBLES
VOUS ÊTES
ICI
ORIENTATIONS GÉNÉRALES
DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS
B
DÉTERMINATION
DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS
ACTIVITÉS
CONTEXTE
VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE
ENTRE LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
C
RÉDACTION
DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS
• ORIENTATIONS GÉNÉRALES
• CONTEXTE DES ACTIVITÉS

9376342-D

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

PLAN DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Dégager les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de votre garderie.
- Identifier les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités.

DÉMARCHE PROPOSÉE

- À la suite de discussions en groupe, compléter le questionnaire (p. 4 à 15) et les fiches de synthèse (p. 16).

MATÉRIEL REQUIS

- Compris dans le fascicule.

TEMPS APPROXIMATIF

- Environ trois heures de travail en groupe.

LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Dans le processus visant l'identification des orientations générales d'un programme d'activités (étape A du schéma), deux aspects concrets et fondamentaux retiennent l'attention: ce sont les ressources humaines et les ressources matérielles disponibles à la garderie.

Par **ressources humaines**, on entend les personnes qui sont régulièrement présentes à la garderie, soit les enfants, les éducatrices, les éducateurs et la ou le responsable. Au nombre des ressources humaines de la garderie, on peut également compter les gens qui sont en relation immédiate avec ces derniers comme les parents, le personnel de soutien, des membres d'autres garderies, des ressources externes qui acceptent de s'engager.

Par **ressources matérielles**, on entend les caractéristiques physiques de base de la garderie: l'emplacement et l'accessibilité ainsi que l'organisation des espaces intérieur et extérieur.

L'ensemble de ces ressources humaines et matérielles constituent les possibilités et les contraintes offertes par le milieu. Ce sont des éléments dont la présence (ou l'absence) est déterminante pour l'organisation du cadre de vie de la garderie et auxquels il est plus difficile ou onéreux d'apporter des modifications lorsqu'ils sont en place. D'où la nécessité de les identifier avec le plus de clarté possible afin de reconnaître ou de prévoir leur impact sur le déroulement des activités de tous les jours.

De fait, l'organisation des activités sera différente s'il y a 30 ou 60 enfants à la garderie; si leur fréquentation est à plein temps ou à temps partiel; s'il y a ou non une cour attenante à la garderie; s'il y a plusieurs petites pièces fermées ou quelques grandes pièces ouvertes. Ainsi, les caractéristiques des ressources humaines et matérielles propres à une garderie sont les références concrètes permettant d'évaluer si les orientations générales souhaitées pour le programme d'activités sont réalistes.

GROUPE PROMOTEUR : DES PROJECTIONS

Le travail qui suit consiste dans un premier temps à dégager les caractéristiques de base des ressources humaines et matérielles. À cette fin, le groupe promoteur doit examiner diverses hypothèses, établir des scénarios, évaluer leurs avantages et inconvénients respectifs en vue de préciser la clientèle à desservir, les caractéristiques requises du personnel de garde, l'utilisation des ressources externes ainsi que le type d'emplacement et les aménagements souhaitables. Rappelons que les

décisions prises quant à ces ressources ont des conséquences importantes et durables sur le contexte des activités offert aux enfants et sur la qualité du milieu de travail des éducatrices et éducateurs. Aussi, avant d'effectuer des choix définitifs, le groupe doit-il, dans un deuxième temps, bien identifier les conséquences des caractéristiques des ressources sur l'organisation des activités. Il s'agit de faire des liens entre les caractéristiques des ressources projetées et les aspects concrets de l'organisation des activités.

GARDERIE EN OPÉRATION : UN BILAN

La garderie en opération qui souhaite travailler cette dimension peut dresser un bilan exhaustif des ressources humaines et matérielles dont elle dispose. Outre l'inventaire qu'il procure, ce bilan permet également d'identifier les changements survenus, les améliorations à apporter, les priorités à établir, les acquis satisfaisants à conserver. Par ailleurs, la garderie qui envisage des modifications majeures à des ressources humaines ou matérielles (par exemples, une augmentation de capacité, un déménagement) devrait procéder de la même façon qu'un groupe promoteur, c'est-à-dire effectuer des projections.

QUESTIONNAIRE D'IDENTIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

L'INSTRUMENT

Il s'agit d'un questionnaire visant à dégager les caractéristiques des ressources humaines et matérielles projetées ou disponibles à la garderie. Le questionnaire comprend deux sections principales, soit les RESSOURCES HUMAINES (p. 5) et les RESSOURCES MATÉRIELLES (p. 10), subdivisées respectivement en trois parties:

RESSOURCES HUMAINES	RESSOURCES MATÉRIELLES
clientèle	emplacement et accessibilité
personnel	organisation de l'espace intérieur
ressources externes	organisation de l'espace extérieur

De plus, chacune de ces parties est accompagnée d'un questionnement visant l'identification des conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Ainsi, l'analyse des possibilités et contraintes permettra alors d'orienter les décisions quant à ces ressources.

DES SUGGESTIONS

- Au besoin, ajouter ou retirer des questions et modifier leur formulation afin de les adapter à votre situation.
- Selon l'état d'avancement du projet, il peut être plus ou moins aisé de répondre définitivement à certaines questions avec précision; aussi, donner des réponses approximatives ou des estimations (ex.: nombre projeté d'enfants qui fréquenteront la garderie) lesquels vous permettront néanmoins d'établir des scénarios et d'en voir les implications éventuelles pour l'organisation des activités.
- Rencontrer, au besoin, des garderies qui connaissent des situations semblables à celle que vous projetez afin de discuter des impacts des décisions prises quant aux ressources humaines et matérielles sur le fonctionnement quotidien de la garderie.

- *DÉGAGEZ À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE DE VOTRE GARDERIE.*

CLIENTÈLE

1. Pour chaque catégorie d'âge, inscrire le nombre d'enfants qui fréquentent ou fréquenteront la garderie selon leur modalité de fréquentation (c.-à-d. plein temps et temps partiel tel que défini à la garderie).

Âge	Plein temps	Temps partiel	Total
17 mois et moins			
18 mois à 23 mois			
2 ans à 3 ans			
3 ans à 4 ans			
4 ans à 5 ans			
5 ans à 6 ans			
6 ans et plus			
TOTAL			

2. Combien d'enfants de la garderie fréquentent ou fréquenteront une classe de maternelle à l'extérieur de la garderie:

	Nb. d'enfants
l'avant-midi	
l'après-midi	

3. Quel est le nombre d'enfants dont la langue maternelle est:

	Nb. d'enfants
le français	
l'anglais	
autre (spécifier)	

4. À la garderie, l'arrivée et le départ des enfants sont ou seront:
   - ☐ à heure fixe
   - ☐ à heure approximative
   - ☐ à n'importe quelle heure*

5. Pour la majorité des enfants, les heures d'arrivée et de départ se situent ou se situeront autour de:
   heure d'arrivée: vers ____ heures
   heure de départ: vers ____ heures

6. La garderie accueille ou accueillera des enfants handicapés (c.-à-d. enfants pour lesquels la garderie doit faire des adaptations, enfants qui ont besoin d'une aide spécifique pour se déplacer, pour participer aux activités):
   - ☐ oui
   - ☐ non

* La question n° 5 n'est pas pertinente si les enfants arrivent ou partent à n'importe quelle heure.

- *EN VOUS RÉFÉRANT AUX CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE DE VOTRE GARDERIE (RÉPONSES AUX QUESTIONS PRÉCÉDENTES), IDENTIFIEZ LES CONSÉQUENCES QUE CES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT AVOIR SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS.*

À TITRE D'EXEMPLES, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES:

- **DES MODALITÉS DE FRÉQUENTATION DES ENFANTS (N° 1), LA FRÉQUENTATION DE LA MATERNELLE PAR CERTAINS ENFANTS (N° 2) SUR:**
  - **le regroupement des enfants**
  - **la séquence des activités**
  - **l'horaire de travail du personnel, etc.**

- **DE LA LANGUE MATERNELLE (N° 3) OU LA PRÉSENCE D'ENFANTS HANDICAPÉS (N° 6) SUR:**
  - **le choix du matériel**
  - **l'aménagement de l'espace**
  - **le contenu de certaines activités**
  - **l'intégration des enfants, etc.**

- **DES HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART (N° 4, N° 5) SUR:**
  - **l'intégration des enfants dans une activité en cours**
  - **l'horaire de travail du personnel**
  - **la durée des activités, etc.**

- *INSCRIVEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE DES RESSOURCES HUMAINES (P. 16) SOUS LE TITRE CLIENTÈLE, LES CONSÉQUENCES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES.*

- *DÉGAGEZ À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES RELATIVES AU PERSONNEL DE VOTRE GARDERIE.*

PERSONNEL

1. Indiquer le nombre d'éducatrices ou d'éducateurs qui travaillent ou travailleront régulièrement, soit à plein temps, soit à temps partiel (tel que défini à la garderie):

	Nombre
Plein temps	
Temps partiel	

2. L'horaire des éducatrices ou des éducateurs est-il ou sera-t-il fixé selon une séquence:
   - ☐ hebdomadaire
   - ☐ mensuelle
   - ☐ annuelle
   - ☐ autre (spécifier)
   - ☐ rotative
   - ☐ fixe

3. En plus des éducatrices ou des éducateurs, la garderie utilise-t-elle ou utilisera-t-elle régulièrement les services de personnel spécialisé pour effectuer les tâches suivantes:
   - ☐ préparer les dîners ou collations
   - ☐ faire l'entretien ménager
   - ☐ animer des activités de musique, arts plastiques...
   - ☐ autre (spécifier)

4. Les éducatrices ou éducateurs ont-ils ou auront-ils la possibilité de participer, à des journées de rencontre, congrès ou colloques relatifs à la petite enfance lorsque ceux-ci ont lieu durant les heures de travail ?
   - ☐ oui
   - ☐ non

5. Les éducatrices ou éducateurs ont-ils ou auront-ils des temps prévus durant les heures de travail pour préparer des activités, observer les enfants, discuter avec d'autres membres du personnel, rencontrer les parents...?

6. Les éducatrices ou éducateurs ont-ils ou auront-ils une pièce à leur usage personnel ?
   - ☐ oui
   - ☐ non

- *EN VOUS RÉFÉRANT AUX CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL DE VOTRE GARDERIE (RÉPONSES AUX QUESTIONS PRÉCÉDENTES), IDENTIFIEZ LES CONSÉQUENCES QUE CES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT AVOIR SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS.*

À TITRE D'EXEMPLES, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE:

- **L'HORAIRE DE TRAVAIL DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS (N° 1, N° 2) SUR:**
  - **le regroupement des enfants**
  - **la relation éducatrice ou éducateur-enfant**
  - **l'organisation de l'activité repas**
  - **les échanges avec les parents lors de l'arrivée et du départ des enfants, etc.**

- **LA PRÉSENCE DE PERSONNEL SPÉCIALISÉ (N° 3) SUR:**
  - **la participation des parents**
  - **l'organisation des activités repas et collation**
  - **la spécialisation de certaines activités, etc.**

- **LA PARTICIPATION DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS À DES RENCONTRES OU COLLOQUES (N° 4) SUR:**
  - **le perfectionnement du personnel**
  - **le ressourcement par rapport au programme d'activités**
  - **la connaissance du développement de l'enfant , etc.**
- **LA POSSIBILITÉ DE DISPOSER DE TEMPS ET D'UN LIEU POUR PRÉPARER DES ACTIVITÉS, OBSERVER, DISCUTER... (N° 5, N° 6) SUR:**
  - **le contenu des activités**
  - **la relation parents-éducatrices ou éducateurs**
  - **la connaissance des enfants, etc.**
- *INSCRIVEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE DES RESSOURCES HUMAINES (P. 16) SOUS LE TITRE PERSONNEL, LES CONSÉQUENCES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES.*
- *DÉGAGEZ À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES EXTERNES À LA GARDERIE.*

RESSOURCES EXTERNES

1. Pour chacun des domaines suivants, cocher les ressources relatives à l'animation d'activités ou à des fins d'information, de prévention et de consultation qui sont disponibles dans votre milieu:
   - ☐ Santé
   - ☐ Intervention psychosociale
   - ☐ Éducation
   - ☐ Administration et gestion
   - ☐ Sports
   - ☐ Culture
   - ☐ Religion
   - ☐ Services publics
   - ☐ Sécurité
   - ☐ Autre (spécifier)

   La garderie sollicite-t-elle ou sollicitera-t-elle la collaboration de certaines de ces ressources ?

2. La garderie informe-t-elle ou informera-t-elle les parents des ressources offertes par le milieu ?
   ☐ oui ☐ non

   Si oui, indiquer les modalités ou moyens prévus:

   _____

   _____

3. La garderie est-elle ou sera-t-elle abonnée à des journaux locaux, revues d'information ou autres périodiques ?
   ☐ oui ☐ non

4. La garderie rencontre-elle ou rencontrera-t-elle d'autres garderies à des fins de:
   - ☐ échange de matériel éducatif
   - ☐ discussion, réflexion
   - ☐ obtention de services à coût moindre
   - ☐ autre (spécifier)

5. Pour l'année en cours, la garderie collaborera-t-elle avec des institutions d'enseignement pour:
   - ☐ offrir un milieu de stage
   - ☐ participer à une recherche
   - ☐ autre (spécifier)

- *EN VOUS RÉFÉRANT AUX CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES EXTERNES À LA GARDERIE (RÉPONSES AUX QUESTIONS PRÉCÉDENTES), IDENTIFIEZ LES CONSÉQUENCES QUE CES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT AVOIR SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS.*

À TITRE D'EXEMPLE, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE :

- **LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE DE RESSOURCES EXTERNES (N^os^ 1 À 5) SUR :**
  - **le contenu et la diversité des activités**
  - **le ressourcement du personnel par rapport au programme d'activités, etc.**

- *INSCRIVEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE DES RESSOURCES HUMAINES (P. 17), SOUS LE TITRE RESSOURCES EXTERNES, LES CONSÉQUENCES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES.*

- *DÉGAGEZ À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À L'EMPLACEMENT ET L'ACCESSIBILITÉ DE VOTRE GARDERIE.*

EMPLACEMENT ET ACCESSIBILITÉ

1. Le type de voisinage de la garderie est ou sera:
   - ☐ résidentiel
   - ☐ institutionnel
   - ☐ commercial
   - ☐ autre (spécifier) _____

2. L'emplacement de la garderie est-il ou sera-t-il dans le quartier de résidence de la majorité de la clientèle desservie ?
   - ☐ oui ☐ non

   Si non, pour la majorité de la clientèle l'emplacement de la garderie est ou sera:
   - ☐ en milieu de travail
   - ☐ sur le chemin du travail
   - ☐ sans rapport avec le milieu de travail

3. La circulation dans les rues entourant la garderie ou son emplacement projeté est:
   - ☐ dense et constante
   - ☐ modérée, régulière
   - ☐ faible ou occasionnelle

4. Pour la majorité de la clientèle, le temps total d'un trajet "aller" à la garderie est ou sera de:
   - ☐ 15 minutes et moins
   - ☐ 16 à 30 minutes
   - ☐ 31 minutes et plus

5. Pour les heures habituelles d'arrivée et de départ des enfants, la fréquence des transports publics est:
   - ☐ bonne (aux 10 minutes ou moins)
   - ☐ modérée (aux 15 à 30 minutes)
   - ☐ faible (plus de 30 minutes)
   - ☐ inexistante

6. Y a-t-il ou est-il prévu un stationnement adéquat pour la garderie et sa clientèle ?
   - ☐ oui, un stationnement hors de la voie publique
   - ☐ non, un stationnement dans la rue
   - ☐ aucun espace de stationnement

7. Le type de local de la garderie est ou sera:
   - ☐ une maison
   - ☐ un logement ou un appartement
   - ☐ un centre de loisirs, une salle paroissiale, un local commercial
   - ☐ une institution telle école, cégep, université, hôpital
   - ☐ autre (spécifier) _____

8. Est-ce que le bâtiment est ou sera à l'usage exclusif de la garderie ?
   - ☐ oui ☐ non

- *EN VOUS RÉFÉRANT AUX CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À L'EMPLACEMENT ET À L'ACCESSIBILITÉ DE LA GARDERIE (RÉPONSES AUX QUESTIONS PRÉCÉDENTES), IDENTIFIEZ LES CONSÉQUENCES QUE CES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT AVOIR SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS.*

À TITRE D'EXEMPLES, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE:

- **L'EMPLACEMENT DE LA GARDERIE (N° 1, N° 2, N° 3) SUR:**
  l'organisation des sorties avec les enfants
  la participation des parents
  l'organisation des activités extérieures compte tenu du niveau de bruit, etc.

- **LA DURÉE DU TRAJET (N° 4), LA FRÉQUENCE DES TRANSPORTS PUBLICS (N° 5), LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'UN STATIONNEMENT (N° 6) SUR:**
  les activités arrivée et départ
  la participation des parents
  l'accessibilité aux ressources externes, etc.

- **DU TYPE DE LOCAL (N° 7) ET L'USAGE DU BÂTIMENT (N° 8) SUR:**
  le contenu de certaines activités
  l'aménagement de l'espace
  le regroupement des enfants
  le choix de certains matériels et équipements de jeu, etc.

- *INSCRIVEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE DES RESSOURCES MATÉRIELLES (P. 17), SOUS LE TITRE EMPLACEMENT ET ACCESSIBILITÉ, LES CONSÉQUENCES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES.*

- *DÉGAGEZ À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES, LES CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À L'ORGANISATION DE L'ESPACE INTÉRIEUR DE VOTRE GARDERIE.*

ORGANISATION DE L'ESPACE INTÉRIEUR

1. Les enfants de tout âge peuvent ou pourront se déplacer à l'intérieur de l'ensemble de la garderie sans l'aide d'un adulte, les allées ou corridors reliant les pièces étant clairs et visibles pour un enfant.
   - ☐ oui, pour toute la garderie
   - ☐ oui, pour une partie de la garderie
   - ☐ non

2. Y a-t-il ou est-il prévu à la garderie un espace personnel, excluant le vestiaire, réservé pour chaque enfant ? (Un espace personnel peut être un coin, une tablette, un tiroir à l'usage exclusif de l'enfant.)
   ☐ oui ☐ non

3. Est-ce que les espaces personnels des enfants sont ou seront étiquetés par le nom de l'enfant ou à l'aide d'indices tels couleur, photo... permettant de les reconnaître facilement ?
   ☐ oui ☐ non

4. La garderie dispose-t-elle ou disposera-t-elle d'un espace pour le rangement des luges, piscines, poussettes ?
   ☐ oui ☐ non

5. La garderie dispose-t-elle ou disposera-t-elle d'un espace pour le rangement du matériel utilisé en rotation (livres, casse-tête...) et du matériel de consommation (gouache, papier...) ?
   ☐ oui ☐ non

6. De façon générale, les unités de rangement pour le matériel de jeu sont-elles ou seront-elles accessibles et ouvertes afin que les enfants puissent voir et choisir le matériel ?
   ☐ oui ☐ non

7. Les fenêtres sont-elles ou seront-elles accessibles aux enfants afin qu'ils puissent "regarder par la fenêtre" ?
   ☐ oui ☐ non

8. Les toilettes et lavabos sont ou seront facilement accessibles aux enfants, c'est-à-dire qu'ils n'ont ou n'auront pas à traverser plusieurs pièces ou un long corridor ou monter ou descendre des escaliers; ils peuvent ou pourront ouvrir la porte seuls.
   ☐ oui ☐ non

9. Les enfants font ou feront la plupart de leurs activités dans une même pièce ☐
   ou
   les enfants doivent ou devront se déplacer d'une pièce à l'autre pour la plupart de leurs activités. ☐

10. De façon générale, les limites des aires d'activités sont ou seront définies par:
    - ☐ équipement de jeu
    - ☐ cloisons mobiles
    - ☐ murs
    - ☐ unités de rangement
    - ☐ présentoirs
    - ☐ espace vide

11. Compte tenu du type d'activités prévues et du nombre d'enfants, le niveau de bruit pour chaque pièce est ou sera:
    - ☐ acceptable la plupart du temps
    - ☐ trop élevé la plupart du temps

12. L'aire d'activités utilisée lors de la période d'accueil est ou sera située dans une pièce suffisamment grande pour accueillir un grand groupe d'enfants ☐
    ou
    les enfants sont ou seront répartis dans différentes pièces dès l'accueil. ☐

13. Le repas des enfants est ou sera servi dans une grande salle commune ☐
    ou
    le repas est ou sera servi dans plusieurs petites pièces. ☐

14. S'il y a lieu, les aires de jeux de blocs, jeux d'eau et de sable ou jeux de rôle sont-elles ou seront-elles localisées dans des endroits bien protégés minimisant ainsi les risques de dérangement ?
    ☐ oui ☐ non

- *EN VOUS RÉFÉRANT AUX CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À L'ORGANISATION DE L'ESPACE INTÉRIEUR DE LA GARDERIE (RÉPONSES AUX QUESTIONS PRÉCÉDENTES), IDENTIFIEZ LES CONSÉQUENCES QUE CES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT AVOIR SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS.*

À TITRE D'EXEMPLES, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE:

- **LES POSSIBILITÉS DE DÉPLACEMENT POUR LES ENFANTS (N° 1), LES ESPACES PERSONNELS (N° 2, N° 3), L'ACCESSIBILITÉ DES TOILETTES (N° 8) SUR:**
  l'autonomie des enfants
  l'intimité des enfants
  l'activité hygiène
  l'individualisation des enfants, etc.

- **LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'ESPACE DE RANGEMENT (N° 4, N° 5) SUR:**
  les espaces disponibles pour les activités
  la variété du matériel, etc.

- **L'ORGANISATION DES AIRES D'ACTIVITÉS (N° 9, N° 10, N° 11, N° 12, N° 13) SUR :**
  le regroupement des enfants
  l'aménagement du temps
  le contenu de certaines activités
  la flexibilité de l'aménagement physique, etc.

- *INSCRIVEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE DES RESSOURCES MATÉRIELLES (P. 17), SOUS LE TITRE ORGANISATION DE L'ESPACE INTÉRIEUR, LES CONSÉQUENCES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES.*

- *DÉGAGEZ À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES, LES CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À L'ORGANISATION DE L'ESPACE EXTÉRIEUR DE VOTRE GARDERIE.*

ORGANISATION DE L'ESPACE EXTÉRIEUR

1. L'emplacement de la cour est ou sera:
   - ☐ sur le terrain de la garderie
   - ☐ à l'extérieur du terrain de la garderie
   - ☐ à l'usage exclusif de la garderie
   - ☐ un terrain de jeu public

2. Si la cour n'est pas sur le terrain de la garderie, à quelle distance environ est-elle ?
   - ☐ 1/2 coin de rue ou moins
   - ☐ 1 coin de rue ou moins de 2
   - ☐ 2 coins de rue et plus

3. Les enfants ont-ils ou auront-ils à traverser la rue pour se rendre à la cour ?
   - ☐ oui ☐ non

4. La taille de la cour ou du terrain de jeu est ou sera: (Considérer le nombre d'enfants supposés l'utiliser à un même moment)
   - ☐ petite ☐ moyenne
   - ☐ grande ☐ très grande

5. Est-ce qu'un adulte peut ou pourrait voir l'ensemble de la cour ou du terrain de jeu, peu importe sa position ?
   - ☐ oui ☐ non

6. Indiquer tout ce que les enfants peuvent ou pourraient voir au-delà de la cour ou du terrain de jeu. (Se placer à la hauteur des yeux d'un enfant et inclure ce qui peut être vu de tous les côtés)
   - ☐ piétons
   - ☐ arbres
   - ☐ ruelles, hangars
   - ☐ garages, stationnements
   - ☐ cours avoisinantes
   - ☐ maisons, école
   - ☐ terrains vagues
   - ☐ grand espace (montagne, vallée)
   - ☐ autres (spécifier) _____

7. Indiquer les objets naturels présents dans la cour ou sur le terrain de jeu.
   - ☐ arbres
   - ☐ broussailles
   - ☐ fleurs, plantes
   - ☐ autres (spécifier) _____
   - ☐ gazon
   - ☐ terre, sable
   - ☐ potager

8. Indiquer la présence de dangers potentiels dans ou près de la cour ou du terrain de jeu ainsi que tout autre problème spécial:
   - ☐ cours d'eau
   - ☐ rochers
   - ☐ incinérateurs
   - ☐ escarpement, précipice
   - ☐ trous
   - ☐ site de construction
   - ☐ compresseur d'air conditionné
   - ☐ fumée
   - ☐ poubelles
   - ☐ équipement défectueux
   - ☐ autres (spécifier) _____
   - ☐ poussière
   - ☐ vapeurs ou odeurs
   - ☐ drainage inadéquat
   - ☐ insectes
   - ☐ rongeurs
   - ☐ manque d'ombrage
   - ☐ ordures et morceaux de verre
   - ☐ accès facile à la rue
   - ☐ souche d'arbre
   - ☐ circulation automobile intense

9. Est-il ou serait-il possible de voir clairement des allées à la hauteur des yeux d'un enfant ? (Les allées sont des espaces que les enfants utilisent pour se déplacer d'un endroit à l'autre et ne sont pas nécessairement des chemins pavés.)
   - ☐ oui, à travers la cour ou le terrain de jeu
   - ☐ oui, dans une partie de la cour ou du terrain de jeu
   - ☐ non, pas du tout

10. Est-ce qu'un adulte peut ou pourrait voir à l'intérieur des équipements de jeux, tels tunnel, baril... peu importe sa distance ?
    - ☐ oui, pour tous
    - ☐ oui, pour quelques-uns
    - ☐ non

11. De façon générale, le niveau de bruit dans la cour ou au terrain de jeu est ou sera:
    - ☐ acceptable la plupart du temps
    - ☐ trop élevé la plupart du temps

- *EN VOUS RÉFÉRANT AUX CARACTÉRISTIQUES RELATIVES À L'ORGANISATION DE L'ESPACE EXTÉRIEUR DE LA GARDERIE (RÉPONSES AUX QUESTIONS PRÉCÉDENTES), IDENTIFIEZ LES CONSÉQUENCES QUE CES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT AVOIR SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS.*

À TITRE D'EXEMPLES, QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE:

- **L'EMPLACEMENT DE LA COUR (N° 1, N° 2, N° 3), LA TAILLE (N° 4), LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'OBJETS NATURELS (N° 7), CE QUI PEUT ÊTRE VU AU-DELÀ DE LA COUR (N° 6) SUR:**
  le contenu des activités extérieures
  le regroupement des enfants
  la fréquence et la durée des jeux extérieurs, etc.

- **LA VISIBILITÉ DE L'ENSEMBLE DE LA COUR (N° 5, N° 10), LA PRÉSENCE DE DANGERS POTENTIELS (N° 8) SUR:**
  l'organisation des tâches des éducatrices ou éducateurs
  les règles de sécurité, etc.

- *INSCRIVEZ SUR LA FICHE DE SYNTHÈSE DES RESSOURCES MATÉRIELLES (P. 17), SOUS LE TITRE ORGANISATION DE L'ESPACE EXTÉRIEUR, LES CONSÉQUENCES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉES.*

Clientèle

Personnel

Ressources externes

Emplacement et accessibilité

Organisation de l'espace intérieur

Organisation de l'espace extérieur

Office des services
de garde à l'enfance

Niveau(x) d'enseignement : 2 Numéro EDUQ : 9370342
Centre d'intérêt : 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al.] ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance] -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1989]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1. Notions préliminaires -- v. 2. Valeurs éducatives -- v. 3. Ressources humaines et matérielles -- v. 4. Identification des orientations générales -- v. 5. Détermination du contexte des activités -- v. 6. Rédaction du programme d'activités.

ISBN 2-551-08386-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Services de garde • Garderie • Programme d'activités • Elaboration de programmes • Valeurs d'éducation • Ressources humaines • Ressources matérielles • Questionnaire • Instrument d'analyse • Guide • Education préscolaire

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités; le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules : mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche.

Type de document :

1370343-E

IDENTIFICATION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

4

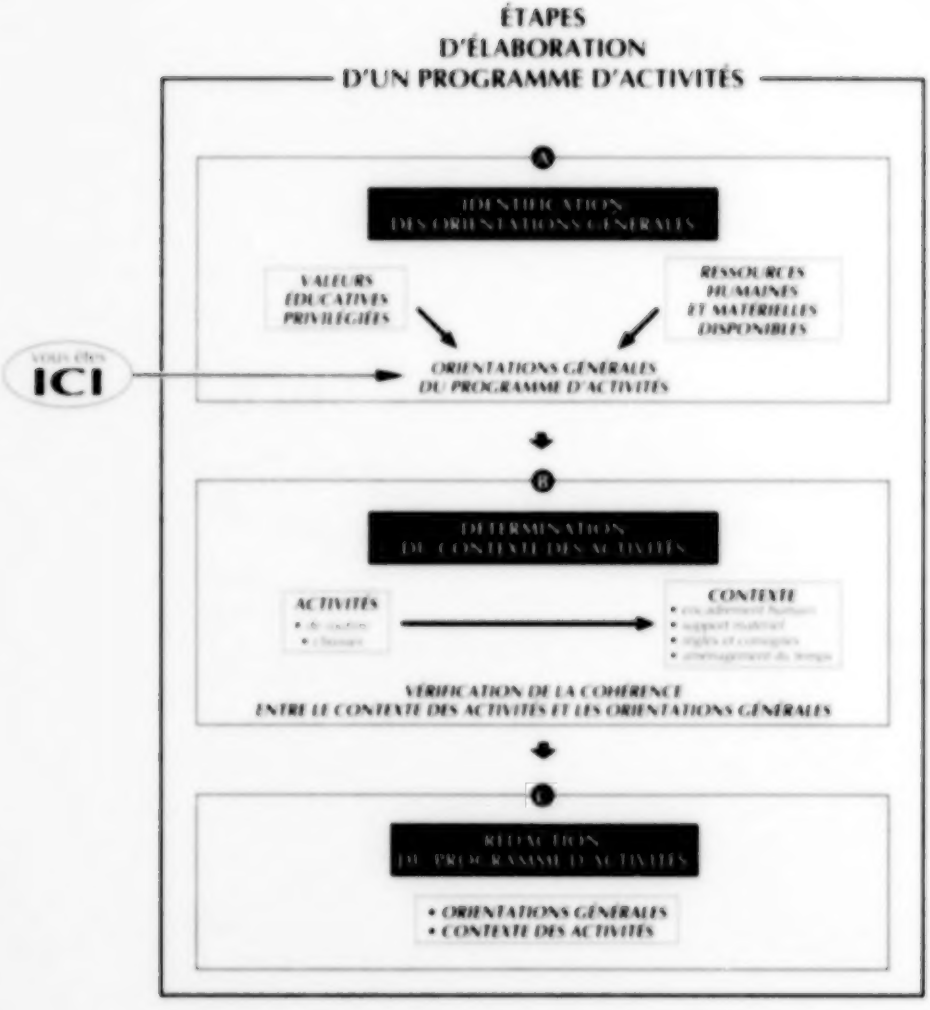
ÉTAPES
D'ÉLABORATION
D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS
A
IDENTIFICATION
DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
VALEURS
ÉDUCATIVES
PRIVILÉGIÉES
RESSOURCES
HUMAINES
ET MATÉRIELLES
DISPONIBLES
VOUS ÊTES
ICI
ORIENTATIONS GÉNÉRALES
DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS
B
DÉTERMINATION
DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS
ACTIVITÉS
CONTEXTE
VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE
ENTRE LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
C
RÉDACTION
DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS
• ORIENTATIONS GÉNÉRALES
• CONTEXTE DES ACTIVITÉS

937342-E

IDENTIFICATION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

PLAN DE TRAVAIL

OBJECTIF
- Identifier les orientations générales du programme d'activités.

DÉMARCHE PROPOSÉE
- À la suite de discussions en groupe, identifier les orientations générales à l'aide des consignes proposées (p. 5).

MATÉRIEL REQUIS
- Fiche de synthèse VALEURS ÉDUCATIVES (fascicule 2, p. 20).
- Fiches de synthèse RESSOURCES HUMAINES et RESSOURCES MATÉRIELLES (fascicule 3, page 16-17).

TEMPS APPROXIMATIF
- Environ trois heures de travail en groupe.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Ce fascicule concerne les orientations générales du programme d'activités. Tel que mentionné dans le fascicule 1, les **orientations générales** réfèrent à un choix de valeurs illustrant les intentions éducatives poursuivies (fascicule 2) compte tenu des ressources humaines et matérielles disponibles (fascicule 3) et précisant, en des termes généraux, les fondements du programme d'activités.

Ce fascicule ne propose donc pas de nouveau matériel puisque la tâche du groupe consiste à effectuer un rapprochement entre les valeurs et les ressources; ce rapprochement a pour but de vérifier si les ressources exercent des contraintes à la mise en application des valeurs et ce, afin d'accroître l'applicabilité des orientations générales.

ABSENCE DE CONTRAINTE

Le rapprochement entre les valeurs et les ressources n'est cependant pas toujours évident. Certaines caractéristiques des ressources projetées, tant humaines que matérielles, peuvent être indépendantes des valeurs éducatives privilégiées; en ce sens, elles ne sont pas contraignantes à la mise en application des valeurs. À titre d'exemple, une des valeurs privilégiées par le groupe est la promotion de la diversité culturelle à la garderie. L'examen des conséquences relatives aux ressources humaines et matérielles (fiches de synthèse du fascicule 3) indique que celles-ci n'exercent aucune contrainte à la mise en application de cette valeur. De fait, la promotion de la diversité culturelle pourra être considérée lors de l'achat de matériel de jeu pour les enfants, lors de la sélection du personnel. Bref, cette valeur pourra être retenue en tant qu'orientation générale du programme d'activités.

PRÉSENCE DE CONTRAINTES

Toutefois, il peut arriver que des caractéristiques relatives à des ressources humaines ou matérielles rendent plus ou moins applicables des valeurs éducatives privilégiées ou même qu'elles aillent à l'encontre de certaines valeurs. À titre d'exemple, une des valeurs privilégiées par le groupe est de favoriser le développement de l'autonomie chez les enfants. L'examen des conséquences relatives aux ressources humaines et matérielles (fiches de synthèse du fascicule 3) révèle que celles-ci exercent des contraintes à la mise en application de cette valeur. En effet, il est prévu que la majorité des enfants arriveront vers 8 heures à la garderie; l'espace projeté pour le vestiaire est petit, ce qui créera une grande densité lors de l'accueil des enfants. Ainsi, des caractéristiques des ressources humaines et matérielles peuvent rendre difficile l'application de cette valeur (développement de l'autonomie) en ce qui a trait à l'activité déshabillage. De fait, les parents, éducatrices ou éducateurs pourront être portés à déshabiller les enfants afin de libérer l'espace plus rapidement au lieu de laisser les enfants le faire eux-mêmes.

SOLUTIONS ENVISAGEABLES

Lorsque le groupe identifie une ou des contraintes à la mise en application d'une valeur, comme dans l'exemple ci-haut, il doit vérifier si les contraintes relatives à des ressources s'étendent également à d'autres activités. Si le groupe constate que bon nombre des activités favoriseront effectivement la mise en application de la valeur, cette dernière pourra alors être retenue en tant qu'orientation générale.

Toutefois, si les contraintes à la mise en application de la valeur sont nombreuses et présentes pour la majorité des activités, le groupe devrait envisager de modifier des caractéristiques relatives aux ressources humaines ou matérielles. Dans l'exemple précité, il peut s'agir de modifier les plans d'aménagement de la garderie afin de prévoir un espace plus grand pour le vestiaire ou encore d'abattre une cloison.

Par ailleurs si, à court terme, le groupe est dans l'impossibilité de modifier les caractéristiques des ressources humaines ou matérielles contraignantes à la mise en application de la valeur, celle-ci ne devrait pas être retenue en tant qu'orientation générale. Cependant, si la valeur est jugée fondamentale, le groupe devrait établir des priorités d'action à plus ou moins long terme, afin de pouvoir éventuellement l'intégrer aux orientations générales du programme d'activités. Néanmoins, dans l'expectative, la valeur sera "mise en veilleuse".

Fastidieux à prime abord, le rapprochement entre les valeurs et les ressources s'avère essentiel pour que les orientations générales du programme d'activités aient de solides assises. Car ce n'est pas tout de promouvoir des valeurs, on doit également s'assurer que nos ressources permettent de les appliquer. Aussi, l'identification de contraintes à la mise en application de valeurs permettra-t-elle au groupe d'effectuer des réajustements plus rapides ou encore d'établir des priorités d'action. En ce sens, l'applicabilité des orientations générales en sera d'autant assurée.

L'INSTRUMENT

L'instrument consiste en une série de consignes aidant à faire les liens entre les **valeurs éducatives** privilégiées et les **ressources humaines et matérielles** projetées ou disponibles à la garderie, en vue d'identifier les orientations générales du programme d'activités. Il n'y a donc pas d'instrument de travail au même titre que dans les autres fascicules, où des exercices, questionnaires ou grilles sont proposés.

DES SUGGESTIONS

- Inscrire sur de grandes feuilles, chacune des valeurs éducatives privilégiées. Indiquer, lorsqu'il y a lieu, les contraintes identifiées et les solutions envisagées: modification des caractéristiques de certaines ressources humaines ou matérielles ou établissement de priorités d'action.
- Prendre note des moyens disponibles que vous avez identifiés en vue de l'application d'une valeur.
- Consulter au besoin des garderies ou des personnes qui connaissent le milieu des garderies.

CONSIGNES

1. Pour chaque valeur éducative (fiche de synthèse : fascicule 2, p. 20), regardez si les conséquences relatives aux ressources humaines et aux ressources matérielles (fiche de synthèse : fascicule 3, p. 16) imposent des contraintes à la mise en application de la valeur.

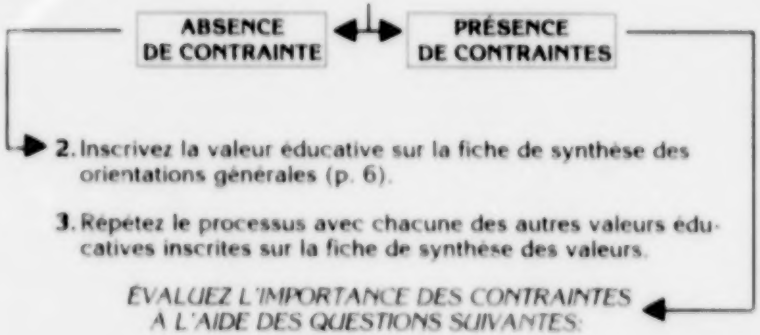

2. Inscrivez la valeur éducative sur la fiche de synthèse des orientations générales (p. 6).

3. Répétez le processus avec chacune des autres valeurs éducatives inscrites sur la fiche de synthèse des valeurs.

ÉVALUEZ L'IMPORTANCE DES CONTRAINTES À L'AIDE DES QUESTIONS SUIVANTES:

- Mise à part la contrainte identifiée, y a-t-il d'autres ressources qui seraient contraignantes à la mise en application de la valeur ?

  Si non, passez aux consignes 2 et 3.

  Si oui, envisagez l'alternative suivante.

- Est-il possible de modifier les caractéristiques des ressources humaines ou matérielles qui sont contraignantes à la mise en application de la valeur ?

  Si oui, apportez les modifications nécessaires aux ressources; passez aux consignes 2 et 3.

  Si non, la valeur ne devrait pas être retenue en tant qu'orientation générale; toutefois, l'alternative suivante pourrait être envisagée.

- Serait-il possible d'établir des priorités d'action à plus ou moins long terme afin d'intégrer la valeur ?

Office des services
de garde à l'enfance

Niveau(x) d'enseignement 2 Numéro EDUQ 9370342
Centre d'intérêt 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al.] ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance] -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1989]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1 : Notions préliminaires -- v. 2 : Valeurs éducatives -- v. 3 : Ressources humaines et matérielles -- v. 4 : Identification des orientations générales -- v. 5 : Détermination du contexte des activités -- v. 6 : Rédaction du programme d'activités

ISBN 2-551-08386-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement

Descripteur(s) : Services de garde • Garderie • Programme d'activités • Elaboration de programmes • Valeurs d'éducation • Ressources humaines • Ressources matérielles • Questionnaire • Instrument d'analyse • Guide • Education préscolaire

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités, le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules : mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche.

Type de document :

9370342-F

DÉTERMINATION DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

5

ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

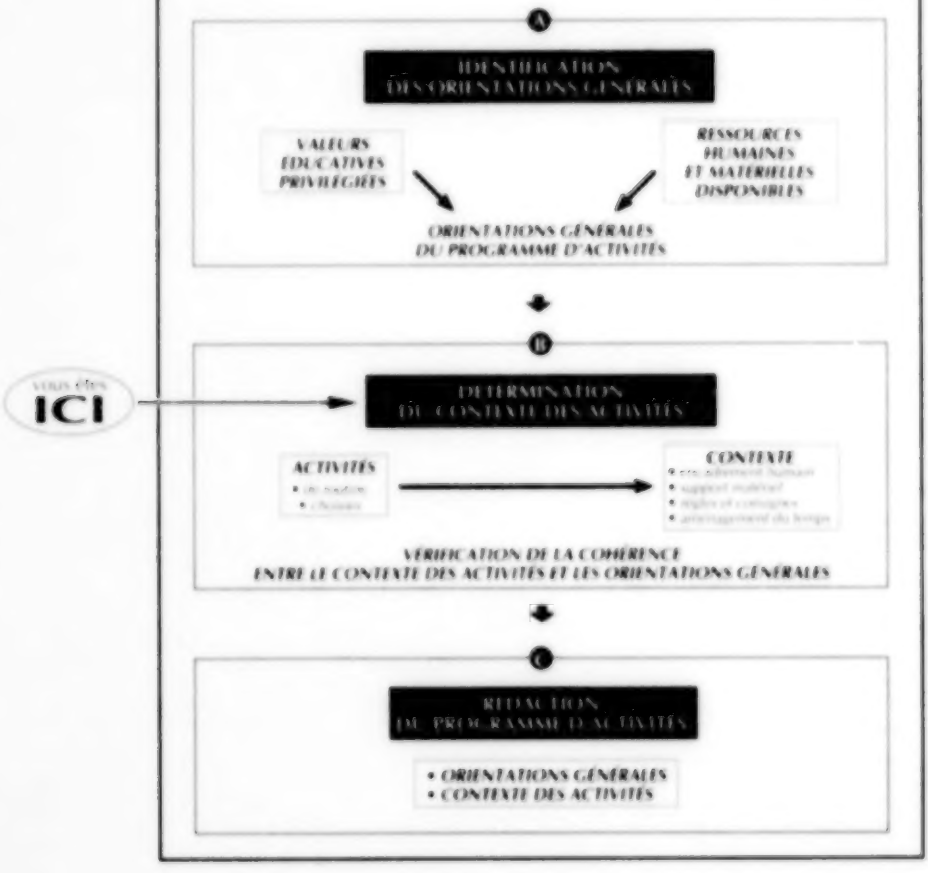

937034 2-F

DÉTERMINATION DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

PLAN DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Déterminer le contexte des activités, c'est-à-dire spécifier les conditions dans lesquelles se déroulent les activités.
- Vérifier la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités.

DÉMARCHE

- Prendre connaissance du texte explicatif (p. 2).
- En groupe, choisir les activités que vous voulez offrir aux enfants (p. 9).
- Consulter au besoin la section DÉFINITION DE TERMES, (p. 18).
- En groupe et à l'aide de la grille de détermination du contexte des activités (p. 23), spécifier les conditions qui accompagnent les activités de routine et les activités choisies.
- Faire la synthèse quantitative (p. 23).
- Vérifier la cohérence entre les différentes dimensions du contexte et les orientations générales.

MATÉRIEL REQUIS

- Fiche de synthèse ORIENTATIONS GÉNÉRALES (fascicule 4, p. 6).

TEMPS APPROXIMATIF

- Environ six heures de travail en groupe.

LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS

Cette étape de l'élaboration d'un programme d'activités concerne la détermination du contexte des activités (étape B du schéma). Il s'agit en fait de définir le cadre de vie que l'on souhaite offrir aux enfants, et ce pour les diverses activités qui auront lieu à la garderie.

Le contexte des activités renseigne sur la façon dont se déroulent les activités. À titre d'exemple, regardons comment les enfants vivent l'activité repas à la garderie: cette activité a-t-elle lieu dans une grande salle où tous les enfants de la garderie sont présents au même moment ou des groupes restreints d'enfants se succèdent-ils ? Les éducatrices et éducateurs prennent-ils le repas en même temps que les enfants ou sont-ils présents lors de cette activité, mais prennent leur repas par la suite ? Les enfants doivent-ils attendre que tous aient terminé avant de quitter la table ou peuvent-ils quitter lorsqu'ils ont terminé leur repas ? Arrive-t-il que les enfants participent à la préparation du repas soit pour laver les légumes, compter les ustensiles, les disposer, desservir la table ? Quel est le temps accordé à cette activité ? Tel qu'illustré dans cet exemple, le déroulement de l'activité "repas" sera différent selon les conditions retenues par rapport aux lieux, à la durée, à l'organisation des groupes d'enfants... En fait, le contexte d'une activité varie selon les conditions qui accompagnent cette activité. Mais qu'entend-on par "activité" ? Que signifie le terme "contexte" ?

QU'ENTEND-ON PAR ACTIVITÉ ?

Tel que mentionné dans le fascicule 1, une activité réfère ici à toute situation dans laquelle un ou plusieurs enfants et adultes sont engagés. L'ensemble des activités auxquelles les enfants participent représentent, pour eux, des sources d'apprentissage. Nous entendons par là que toute situation contient des éléments pouvant être appris ou reconnus par l'enfant. Ces éléments peuvent être de nature sociale ou affective ou se rapporter à l'utilisation des objets... De fait, chaque activité, que ce soit regarder un livre, faire un bricolage ou boutonner son manteau, est une source potentielle d'apprentissage pouvant répondre à des besoins de découverte, d'exercice, de manipulation, d'acquisition de connaissances... présents à des niveaux divers chez les enfants d'âge préscolaire. L'apprentissage est donc considéré dans un sens général et non pas dans un sens restrictif ayant une connotation scolaire.

LES ACTIVITÉS DE ROUTINE

Parmi les activités on distingue deux grandes catégories, soit les activités de routine et les activités choisies.

Les activités de routine réfèrent aux activités qui sont **quotidiennes par nécessité**. Elles répondent aux besoins immédiats des enfants. Ces activités, communes à toutes les garderies, comprennent:

- la collation
- la sieste
- l'habillage et le déshabillage
- le repas
- la toilette et l'hygiène
- l'arrivée et le départ *

Étant donné le jeune âge des enfants, les activités de routine, dans leur ensemble, occupent un temps considérable dans la journée de ces derniers à la garderie. Aussi, selon l'âge des enfants, certaines de ces activités peuvent-elles représenter des défis ou être l'occasion de consolidation des habiletés nouvellement acquises. L'aspect quotidien de ces activités, souvent utile aux enfants pour se situer dans le temps, de même que le caractère intime de la plupart de ces activités contribuent à augmenter l'importance qu'elles prennent pour les enfants, d'où l'intérêt d'être attentif aux conditions dans lesquelles elles se déroulent.

LES ACTIVITÉS CHOISIES

Cette catégorie d'activités est moins homogène que la précédente et inclut les activités qui ne sont pas routinières (au sens défini ci-haut). Ces activités ne sont pas identifiées dans ce guide car de nombreux facteurs conditionnent le fait qu'elles soient offertes ou non aux enfants. À titre d'exemple, dans certaines garderies, l'émission Passe-Partout est une activité offerte régulièrement aux enfants alors que ce n'est pas le cas pour d'autres garderies. Ceci peut dépendre des choix idéologiques de ces garderies ou encore de la disponibilité ou non d'un téléviseur. De même, certaines activités motrices comme grimper et sauter nécessitent de grands espaces qui ne sont peut-être pas disponibles dans une garderie donnée. Afin de compenser l'absence de grands espaces intérieurs, une garderie peut offrir prioritairement des activités extérieures aux enfants, activités qui peuvent être secondaires dans une autre garderie.

Ainsi, l'éventail des activités offertes aux enfants est défini par les choix idéologiques des garderies et aussi par des facteurs tels le matériel et l'équipement disponibles, l'aménagement des lieux, le nombre d'enfants, d'éducatrices et d'éducateurs, l'âge

* Les activités arrivée et départ sont incluses dans cette catégorie à cause du temps qui leur est consacré dans les garderies et de l'importance critique qu'elles revêtent pour les enfants dans leur transition de la famille à la garderie et vice-versa.

des enfants. C'est en ce sens que ces activités sont appelées "choisies"; elles sont choisies en fonction des intentions éducatives de même qu'à partir des conditions matérielles propres à chaque milieu. Nul autre que les garderies elles-mêmes sont plus aptes à tenir compte des contraintes et des ressources particulières à leur milieu. Il va de soi qu'un bon nombre de ces activités (ex.: jeux extérieurs, arts plastiques, jeux de rôle) pourront être choisies par plusieurs garderies; toutefois, le contexte dans lequel elles se dérouleront est certainement propre à chaque milieu.

QU'EST-CE QU'UN CONTEXTE?

Nommer des activités informe partiellement sur ce que la garderie offre aux enfants; spécifier le contexte dans lequel ces activités se déroulent renseigne davantage. En effet, tel que mentionné précédemment, le contexte d'une activité réfère à l'ensemble des éléments présents lors de cette activité. Ces éléments se rapportent, entre autres, au lieu, au temps, aux enfants et adultes présents, au matériel disponible. Pour les fins de détermination du contexte des activités, les éléments du contexte sont regroupés en quatre dimensions:

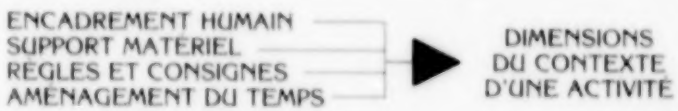

L'**encadrement humain** réfère aux modalités de regroupement des enfants et au type d'encadrement offert par les éducatrices ou les éducateurs lors du déroulement des activités.

Le **support matériel** réfère aux qualités du matériel et de l'équipement de jeu ainsi qu'à l'aménagement de l'espace.

Les **règles et consignes** comprennent les informations, explications ou principes relatifs aux activités.

L'**aménagement du temps** concerne l'organisation temporelle des activités.

La façon dont ces éléments sont combinés entre eux détermine le contexte d'une activité. Si on reprend l'exemple de l'activité repas (p. 2), le déroulement de cette activité varie selon les options retenues concernant l'encadrement humain, le support matériel, les règles et consignes et l'aménagement du temps. Ainsi, selon le contexte retenu pour une activité, les enfants vivent des expériences diverses. C'est pourquoi, au-delà de l'activité elle-même, il est important de considérer le contexte dans lequel cette activité se déroule.

DÉTERMINER LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS

Déterminer le contexte des activités consiste donc, à partir des orientations générales définies à l'étape précédente, à spécifier les conditions qui accompagnent le déroulement des activités.

Soulignons que lors de l'élaboration d'un programme d'activités, il importe de préciser les lignes générales qui présideront au choix des activités et à leurs conditions. Ainsi, le groupe aura-t-il un portrait global des activités lui permettant d'évaluer si dans l'ensemble celles-ci contribuent à définir le cadre de vie souhaité pour les enfants. Aussi, les éducatrices et éducateurs pourront-ils, à partir de ce portrait d'ensemble, détailler et compléter la programmation des activités pour leurs groupes d'enfants respectifs.

L'instrument suivant est proposé à titre de support pour les personnes qui entreprennent l'étape de la détermination du contexte des activités.

L'INSTRUMENT

L'instrument contient deux volets complémentaires: le premier vise la détermination du contexte des activités et le second est orienté vers la recherche de cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Des exemples illustrant les tâches à accomplir sont présentés au fur et à mesure. Voici au préalable quelques suggestions:

DES SUGGESTIONS

- Choisir les activités individuellement avant la rencontre afin d'amorcer une réflexion.
- Prendre connaissance de la section DÉFINITION DE TERMES (p. 18) avant la rencontre afin de se familiariser avec les termes employés et d'assurer une compréhension commune. Au besoin, changer les termes proposés afin de les rendre plus conformes à vos attentes.
- Si l'espace disponible sur la grille de détermination du contexte des activités est jugé insuffisant, utiliser une grille pour les activités de routine et une grille pour les activités choisies. Toutefois, lors de la vérification de la cohérence (second volet), il sera important de considérer les deux grilles conjointement et non séparément afin d'avoir un portrait d'ensemble du contexte des activités.
- Prendre note des règles et consignes identifiées lors de la détermination du contexte des activités. Celles-ci seront utiles lors de la rédaction du programme d'activités ainsi qu'au moment de son application.

Premier volet[1]

GRILLE DE DÉTERMINATION DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

Cet instrument consiste en une grille (p. 23) visant à donner un portrait d'ensemble du contexte des activités. Sur la grille, on retrouve à la verticale les activités de routine et les activités choisies et à l'horizontale, les dimensions du contexte soit l'encadrement humain, le support matériel, les règles et consignes et l'aménagement du temps ainsi que les éléments composant chacune de ces dimensions. Chacun des éléments de la grille est défini dans la section DÉFINITION DE TERMES (p. 18).

La détermination du contexte des activités se fait selon trois phases:

1. Identification des activités choisies

2. Détermination du contexte pour chacune des activités

3. Compilation de la synthèse quantitative.

Rappelons que les orientations générales sont les lignes directrices à partir desquelles la détermination du contexte des activités doit s'effectuer.

[1] Le second volet intitulé "Vérification de la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales" est présenté à la fin des instructions relatives à ce premier volet (p. 12).

DÉTERMINATION DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

1. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS CHOISIES

Établissez individuellement une liste des activités que vous voulez offrir aux enfants par ordre de priorité, c'est-à-dire partant des activités que vous jugez les plus importantes, jusqu'aux activités les moins importantes. Par liste des activités, il est entendu des domaines d'activités, par exemple, les arts plastiques plutôt que l'énumération de toutes les activités reliées à ce domaine. Ainsi, le domaine d'activités arts plastiques peut contenir la peinture, le dessin, le bricolage, le modelage...

Comparez votre liste des activités avec celle des autres membres du groupe de travail et expliquez vos choix.

Inscrivez sur la grille de détermination du contexte des activités (p. 23) sous **activités choisies** (colonne de gauche) les activités que le groupe de travail a choisi d'offrir aux enfants.

2. DÉTERMINATION DU CONTEXTE POUR CHACUNE DES ACTIVITÉS

À la suite des discussions en groupe, indiquez, lorsqu'il y a lieu, sur la grille de détermination du contexte des activités, les éléments du contexte que vous privilégiez pour chacune des activités de routine et des activités choisies (voir exemple 1, p. 10 et exemple 2, p.11). N'hésitez pas à consulter la section DÉFINITION DE TERMES.

3. COMPILATION DE LA SYNTHÈSE QUANTITATIVE

Sur la grille de détermination du contexte des activités, faites la compilation de la synthèse quantitative. À cette fin, inscrivez pour chaque dimension du contexte le nombre total de crochets obtenus au bas de chaque colonne (voir exemple 3, p.14). Cette synthèse donne un premier aperçu des éléments qui sont souvent présents dans chacune des quatre dimensions du contexte. Y a-t-il des tendances qui se dégagent ?

À la suite de ce travail vous pouvez chercher à vérifier la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales de votre programme (deuxième volet, p. 12).

Après discussion, les éléments du contexte privilégiés par le groupe pour l'activité arts plastiques sont les suivants :

ENCADREMENT HUMAIN

DIMENSIONS DU CONTEXTE / ACTIVITÉS	REGROUPEMENT DES ENFANTS					ENCADREMENT DE L'ÉDUCATEUR			VARIÉTÉ				COMPLEXITÉ	
	Classe d'âge	Groupe d'âges	Multi-âges	Nb d'enfants	Nb d'éducatrices ou d'éducateurs	ENCADREMENT DIRECT fermé	ENCADREMENT DIRECT ouvert	ENCADREMENT INDIRECT	Faire semblant	Assemblage	Exercice	Expression	Simple	Complexe
EXEMPLE 1 ARTS PLASTIQUES			✓	10	2			✓				✓		✓
EXEMPLE 2 ARTS PLASTIQUES	✓			6	1	✓						✓		✓

EXEMPLE 1

La lecture de la grille permet de dégager le contexte de l'activité arts plastiques.

D'après cet exemple, les arts plastiques font partie des activités pouvant être choisies et initiées par les enfants (encadrement indirect). Lors de cette activité, les enfants sont en groupe multi-âges et deux éducatrices sont présentes et disponibles au groupe. Elles leur donnent du soutien au besoin. Les enfants sont dans une pièce où d'autres activités sont également disponibles (pièce polyvalente); le matériel d'expression pour les arts plastiques y est rangé et totalement accessible aux enfants qui désirent s'en servir. Il y a suffisamment d'espace dans la pièce afin que les enfants qui choisissent cette activité ne soient pas dérangés par les déplacements des autres enfants qui feraient des activités différentes. Il y a une règle de sécurité lors de l'activité: les enfants doivent tenir la pointe des ciseaux vers le bas. C'est quotidiennement et pour une période de 60 minutes que les enfants ont la possibilité de choisir l'activité arts plastiques.

EXEMPLE 2

Selon cet exemple, les arts plastiques font partie des activités initiées par l'éducatrice ou l'éducateur (encadrement indirect fermé). Dans ce cas, cette dernière vise un objectif, par exem-

SUPPORT MATÉRIEL										RÈGLES ET CONSIGNES			AMÉNAGEMENT DU TEMPS				
MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE JEU		AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE											FRÉQUENCE				
ACCESSIBILITÉ		EMPLACEMENT			RANGEMENT		ESPACE LIBRE						DÉTERMINÉE				INDÉTERMINÉE
Totale	Partielle	Pièce spécifique	Pièce polyvalente	Extérieur	Proche	Éloigné	Moins du 1/3	Entre 1/3 et 1/2	Plus de 1/2	Sécurité	discipline	partie publique	durée minutes	jour	semaine	mois	
✓			✓		✓			✓		✓			60	1			
	✓	✓			✓		✓					✓	30		1		

ple, apprendre aux enfants une technique de bricolage. Le groupe est composé de six enfants ayant le même âge. L'activité se déroule dans la pièce réservée aux arts plastiques, l'espace libre est restreint, mais puisqu'il est prévu que tous les enfants du groupe participent à cette activité, les déplacements sont peu fréquents. Le matériel d'expression est rangé dans la pièce, mais partiellement accessible aux enfants car il n'est pas à leur portée. Tous les enfants font des arts plastiques une fois par semaine et ce, pour une durée de 30 minutes.

Ces exemples illustrent deux contextes possibles pour l'activité arts plastiques. Selon le contexte privilégié par un groupe, l'activité arts plastiques se déroulera différemment pour les enfants.

NOTE

Si le groupe privilégie deux contextes pour une activité, il suffit d'inscrire deux fois l'activité sur la grille (colonne de gauche) et de noter respectivement les éléments du contexte privilégié. Par exemple, les enfants qui le désirent pourraient faire des arts plastiques à tous les jours (exemple 1), mais une fois par semaine l'éducatrice ou l'éducateur initierait cette activité (exemple 2). Dans ce cas, l'activité arts plastiques serait inscrite deux fois.

Deuxième volet

VÉRIFICATION DE LA COHÉRENCE ENTRE LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Dernière phase de la détermination du contexte des activités, la recherche de cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme permet de vérifier si les choix et décisions antérieurs contribuent à définir le cadre de vie souhaité pour les enfants. Il s'agit ici de vérifier si le **portrait d'ensemble du contexte des activités** est cohérent avec les orientations générales du programme d'activités.

Ainsi, pour l'ensemble, le type d'encadrement offert correspond-il au rôle souhaité pour les éducatrices et les éducateurs ? Le support matériel est-il invitant et varié ? Laisse-t-il la place voulue aux enfants ? Les règles et consignes sont-elles appropriées à la vie en groupe et à l'âge des enfants ? L'aménagement du temps est-il suffisamment souple et équilibré ? Bref, les contextes des activités retenus par le groupe de travail sont-ils compatibles les uns par rapport aux autres et concourent-ils à la réalisation des grandes orientations ?

La vérification de la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales s'effectue selon trois phases:

1. Analyse de la synthèse quantitative
2. Comparaison avec les orientations générales
3. Modifications, s'il y a lieu.

COHÉRENCE ENTRE LE CONTEXTE DES ACTIVITÉS ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1. ANALYSE DE LA SYNTHÈSE QUANTITATIVE

Pour chaque dimension du contexte soit:

ENCADREMENT HUMAIN: regroupement des enfants, encadrement de l'éducatrice ou de l'éducateur;

SUPPORT MATÉRIEL: matériel et équipement de jeu, aménagement de l'espace;

RÈGLES ET CONSIGNES: sécurité, discipline, participation;

AMÉNAGEMENT DU TEMPS: durée, fréquence.

Procédez à l'analyse de la synthèse quantitative correspondante (grille p. 23). Les nombres inscrits dans la synthèse quantitative indiquent les tendances qui se dégagent pour chacune des dimensions du contexte. Ces tendances sont-elles compatibles les unes par rapport aux autres ?

2. COMPARAISON AVEC LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Comparez les résultats obtenus à la synthèse quantitative aux orientations générales (fiche de synthèse, fascicule 4, p. 6). Pour les quatre dimensions du contexte, les tendances dégagées correspondent-elles aux grandes orientations ? Si oui, les orientations générales pourront être retenues telles qu'elles ont été définies à l'étape précédente. Par ailleurs, si des incompatibilités sont observées entre certaines dimensions du contexte et les orientations générales, apportez les modifications nécessaires afin d'assurer la cohérence au contexte des activités ou cadre de vie offert aux enfants.

3. MODIFICATIONS

Les modifications peuvent porter sur des éléments du contexte pour une dimension donnée ou parfois sur des orientations générales, lorsque le groupe juge qu'il n'est pas possible d'actualiser une orientation par le contexte des activités. Dans le premier cas, les modifications auront lieu sur la grille de détermination du contexte des activités et dans le deuxième cas, sur la fiche de synthèse des orientations générales.

NOTE

Le déroulement des trois phases de la vérification de la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales est illustré dans les pages 14 à 17.

EXEMPLE 3

Un groupe de travail vérifie la cohérence entre la dimension Encadrement humain (regroupement des enfants) et les orientations générales.

DIMENSIONS DU CONTEXTE / ACTIVITÉS	ENCADREMENT HUMAIN — REGROUPEMENT DES ENFANTS				
	Classe d'âge	Groupe d'âges	Multi-âges	Nombre d'enfants	Nombre d'éducatrices ou d'éducateurs
ROUTINE					
Arrivée			✓	15	3
Collation		✓		7	1
Repas			✓	15	3
Sieste		✓		7	1
Hygiène		✓		7	1
Habillage			✓	10	2
Départ			✓	15	3
CHOISIES					
a			✓	12	2
b			✓	12	2
c	✓			6	1
d		✓		10	2
e			✓	12	2
f			✓	12	2
g		✓		10	2
SYNTHÈSE QUANTITATIVE	1	5	8	15, 3 fois 12, 4 fois 10, 3 fois 7, 3 fois 6, 1 fois	2 éd., 4 fois 2 éd., 8 fois 3 éd., 3 fois

1. ANALYSE DE LA SYNTHÈSE QUANTITATIVE

L'analyse de la synthèse quantitative en ce qui a trait au regroupement des enfants (voir exemple 3, p. 14) révèle que ceux-ci sont généralement en groupe multi-âge (8 crochets). Toutefois, il arrive que les enfants soient regroupés par groupe d'âges (5 crochets) et rarement par classe d'âge (1 crochet).

Aussi, pour certaines activités, le groupe est composé de:*
15 enfants (3 activités)
12 enfants (4 activités)
10 enfants (3 activités)
7 enfants (3 activités)
6 enfants (1 activité)

Selon les activités, le groupe d'enfants est accompagné par:
1 éducatrice ou éducateur (4 activités)
2 éducatrices ou éducateurs (7 activités)
3 éducatrices ou éducateurs (3 activités)

2. COMPARAISON AVEC LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Maintenant, le groupe compare les résultats obtenus à la synthèse quantitative aux orientations générales du programme d'activités.

Après discussion, le groupe de travail juge que les modalités de regroupement des enfants reflètent partiellement les orientations générales. Il est décidé d'apporter des modifications aux modalités de regroupement des enfants afin de les rendre davantage cohérentes avec les orientations générales. En effet, une des orientations générales, dans cet exemple, voulait "que les éducatrices et éducateurs travaillent en couple avec des groupes de 12 et 15 enfants d'âge différents".

* Les chiffres inscrits sous la colonne nombre d'enfants ne pouvant être additionnés, il importe de regarder le nombre de fois qu'un chiffre est inscrit. Dans cet exemple, les chiffres 15, 10 et 7 sont inscrits respectivement 3 fois; le chiffre 12 est inscrit 4 fois et le chiffre 6 est inscrit 1 fois. Il en est de même pour les chiffres inscrits sous les colonnes: nombre d'éducatrices et durée, jour, semaine, mois de la dimension Aménagement du temps.

EXEMPLE 4

DIMENSIONS DU CONTEXTE / ACTIVITÉS	ENCADREMENT HUMAIN — REGROUPEMENT DES ENFANTS				
	Classe d'âge	Groupe d'âges	Multi-âges	Nombre d'enfants	Nombre d'éducatrices ou d'éducateurs
ROUTINE					
Arrivée			✓	15	2
Collation			✓	15	2
Repas			✓	15	2
Sieste		✓		7	1
Hygiène		✓		7	1
Habillage			✓	15	2
Départ			✓	15	2
CHOISIES					
a			✓	15	2
b			✓	15	2
c		✓		7	1
d			✓	15	2
e			✓	15	2
f			✓	15	2
g			✓	15	2
SYNTHÈSE QUANTITATIVE	0	3	11	15, 11 fois 7, 3 fois	1 éd., 3 fois 2 éd., 11 fois

3. MODIFICATIONS

Sur la grille de détermination du contexte des activités, le groupe de travail apporte des modifications aux modalités de regroupement des enfants (voir exemple 4, p. 16).

Ainsi, pour la majorité des activités, les enfants sont en groupe multi-âges; lors de ces activités, le groupe est composé de 15 enfants accompagnés par 2 éducatrices ou éducateurs. Toutefois, pour les activités sieste, hygiène et l'activité c, 7 enfants, accompagnés par une éducatrice ou un éducateur, sont en groupe d'âges.

Après avoir vérifié la cohérence entre l'ensemble des dimensions du contexte des activités et chacune des orientations générales, on est prêt à réaliser la dernière étape de la démarche, soit la Rédaction du programme d'activités (fascicule 6).

DÉFINITION DE TERMES

REGROUPEMENT DES ENFANTS

classe d'âge: groupe constitué d'enfants ayant le même âge. Ex.: le groupe des 2 ans, le groupe des 3 ans, le groupe des 4 ans.

groupe d'âges: groupe constitué d'enfants ayant des âges rapprochés. Ex.: le groupe des 2 et 3 ans, le groupe des 4 et 5 ans.

multi-âges: groupe constitué d'enfants ayant des âges variés. Ex.: le groupe est composé d'enfants de tous les âges.

nombre d'enfants: le nombre d'enfants présents lors du déroulement d'une activité.

nombre d'éducatrices ou d'éducateurs: le nombre d'éducatrices ou d'éducateurs présents lors du déroulement d'une activité.

ENCADREMENT DE L'ÉDUCATRICE OU DE L'ÉDUCATEUR

ENCADREMENT DIRECT: l'éducatrice ou l'éducateur oriente le déroulement de l'activité qu'il a choisie et initiée.

fermé : l'éducatrice ou l'éducateur vise un objectif précis par rapport à l'activité qu'il a choisie et initiée. L'encadrement direct fermé favorise l'acquisition de connaissances ou d'habiletés dans un domaine spécifique.

ouvert: l'éducatrice ou l'éducateur ne vise pas d'objectif précis par rapport à l'activité qu'il a choisie et initiée. L'encadrement direct ouvert permet d'intégrer les suggestions et propositions des enfants à l'intérieur de l'activité. Cela favorise la diversité des contenus et des procédures dans un domaine spécifique.

ENCADREMENT INDIRECT: L'éducatrice ou l'éducateur est présent et disponible pour répondre aux questions et demandes des enfants lors des activités choisies et initiées par ces derniers; l'éducatrice ou l'éducateur apporte un soutien au besoin. L'encadrement indirect permet aux enfants d'exercer et de maîtriser des habiletés ou connaissances dans des activités ou jeux de leur choix.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE JEU

VARIÉTÉ: réfère aux caractéristiques du matériel et de l'équipement de jeu qui permettent de **susciter l'intérêt** des enfants. Le matériel et l'équipement de jeu sont variés lorsque l'éventail de choix offert aux enfants leur permet de s'engager dans divers types d'activités.

faire semblant: tout matériel qui permet aux enfants de faire semblant, de jouer des rôles, de reproduire des actions, d'imiter des personnes... Ex.: vêtements, accessoires de maison, poupées, trousse médicale, caisse enregistreuse, ferme, animaux et personnages, marionnettes.

assemblage: tout matériel qui permet aux enfants de construire, d'assembler, d'agencer, de séparer, de classer, d'encastrer, d'associer... Ex.: casse-tête, encastrement, jeu de loto, blocs, jeu de construction, briques, écrous, boulons.

exercice: tout matériel qui permet aux enfants de manipuler, sauter, grimper, marcher, lancer, tirer, emplir, vider... Ex.: ballon, matelas, cage à grimper, bac à sable, contenants de toutes sortes.

expression: tout matériel qui permet aux enfants de s'exprimer tant par le geste que la parole. Ex.: matériel d'arts plastiques, livres, disques, instruments de musique.

COMPLEXITÉ: réfère aux caractéristiques du matériel et de l'équipement de jeu qui permettent de **maintenir l'intérêt** des enfants. Le matériel et l'équipement de jeu sont classifiés selon les possibilités offertes aux enfants de les modifier ou d'improviser.

simple: tout matériel ou équipement de jeu qui a une fonction ou un usage évident et qui, de par sa nature, n'a pas d'accessoires ou d'éléments additionnels juxtaposés permettant à l'enfant de le modifier ou d'improviser. Ex.: un tricycle, une balançoire, un cheval berçant... Matériel propice lorsque les enfants sont dans une aire de jeu pour une courte période.

complexe: tout matériel ou équipement de jeu, qui de par sa nature, est composé ou bien pour lequel on peut juxtaposer deux ou plusieurs éléments de jeu différents permettant à l'enfant de les modifier ou d'improviser. Ex.: un bac à sable avec des accessoires et de l'eau, une maison de poupée avec des accessoires... Cette catégorie inclut aussi le matériel simple qui, de par sa nature, favorise l'improvisation ou contient des éléments d'imprévisibilité. Ex.: la gouache, la plasticine, la terre, un animal. Matériel propice lorsque les enfants sont dans une aire de jeu pour une longue période.

ACCESSIBILITÉ: réfère à la possibilité et à la facilité d'utilisation par les enfants du matériel et de l'équipement de jeu.

totale: tout matériel ou équipement de jeu disponible aux enfants et dont l'utilisation connue et sécuritaire ne requiert pas l'aide d'un adulte.

partielle: tout matériel ou équipement de jeu qui requiert l'aide ou la présence d'un adulte soit pour pouvoir le prendre (ex.: rangement hors de la portée des enfants) ou lors de son utilisation (ex.: pour fins de sécurité).

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

EMPLACEMENT: refere au lieu ou se déroule l'activité.

pièce spécifique: pièce dans laquelle se déroule un seul type d'activité.

pièce polyvalente: pièce dans laquelle se déroulent plusieurs types d'activités, soit simultanément, soit successivement.

extérieur: tout endroit à l'extérieur de la garderie dans lequel se déroule une activité. Ex.: la cour de la garderie, un parc, une bibliothèque municipale.

ESPACE LIBRE: réfère à une évaluation approximative de l'espace qui n'est pas occupé par le matériel, l'équipement de jeu et le mobilier présents lors du déroulement d'une activité. Cet espace libre est l'espace disponible aux déplacements des enfants et des adultes.

moins du tiers: moins du tiers de l'espace est libre, c'est-à-dire qu'il n'est pas occupé par le matériel, l'équipement de jeu et le mobilier. L'espace libre est restreint et laisse peu de place aux déplacements.

entre le tiers et la moitié: il y a entre le tiers et la moitié de l'espace qui est libre, c'est-à-dire qui n'est pas occupé par le matériel, l'équipement de jeu et le mobilier. Cet espace libre laisse suffisamment de place pour les déplacements.

plus de la moitié : plus de la moitié de l'espace est libre, c'est-à-dire qu'il n'est pas occupé par le matériel, l'équipement de jeu et le mobilier. L'espace libre est vaste et laisse beaucoup de place pour des déplacements. C'est un espace qui invite les enfants à courir.

RANGEMENT: réfère à un espace ouvert ou fermé servant à entreposer le matériel et l'équipement de jeu destinés à une activité.

proche: espace de rangement situé dans le lieu ou se déroule l'activité.

éloigné: espace de rangement situé en dehors du lieu où se déroule l'activité.

RÈGLES ET CONSIGNES

sécurité: règles adressées aux enfants relativement à la sécurité, que ce soit par rapport à l'utilisation du matériel et de l'équipement, ou par rapport à des lieux où se déroulent des activités.

discipline: règles relatives à la conduite ou au comportement attendu des enfants lors d'une activité.

participation: consignes relatives à la participation attendue des enfants à une activité.

AMÉNAGEMENT DU TEMPS

DURÉE: temps accordé au déroulement d'une activité.

FRÉQUENCE: réfère au nombre de fois qu'une activité a lieu.

fréquence déterminée: indication du nombre de fois prévues par jour, par semaine ou par mois pour le déroulement d'une activité.

fréquence indéterminée: indication qu'une activité peut avoir lieu un certain nombre de fois à des périodes indéterminées.

GRILLE DE DÉTERMINATION

ENCADREMENT HUMAIN

DIMENSION DU CONTEXTE / ACTIVITÉS	REGROUPEMENT DES ENFANTS					ENCADREMENT DE L'ÉDUCATRICE			VARIÉTÉ					CONSIGNE
	Classe d'âge	Groupes d'âges	Multi-âges	Nb. d'enfants	Nb. d'éducatrices ou d'éducateurs	ENCADREMENT DIRECT: Fermé	ENCADREMENT DIRECT: Ouvert	ENCADREMENT INDIRECT	Faire semblant	Assemblage	Exercice	Expression	Simple	
ROUTINE *ARRIVÉE*														
COLLATION														
REPAS														
SIESTE														
HYGIÈNE														
HABILLAGE														
DÉPART														
CHOISIES														
SYNTHÈSE QUANTITATIVE														

DU CONTEXTE DES ACTIVITÉS

SUPPORT MATÉRIEL

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE JEU

ACCESSIBILITÉ

Complète | Totale | Partielle

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

EMPLACEMENT

Pièce spécifique | Pièce polyvalente | Extérieur

RANGEMENT

Proche | Éloigné

ESPACE LIBRE

Moins de 1/3 | Entre 1/3 et 1/2 | Plus de 1/2

RÈGLES ET CONSIGNES

Sécurité | Discipline | Partie jouée

AMÉNAGEMENT DU TEMPS

FRÉQUENCE

DÉTERMINÉE

Durée minutes | Jour | Semaine | Mois

INDÉTERMINÉE

Office des services
de garde à l'enfance

Niveau(x) d'enseignement : Z Numéro EDUQ : 9370342
Centre d'intérêt : 710

Brouillet, Chantale

Créer un cadre de vie en garderie : guide d'élaboration d'un programme d'activités / [conception et rédaction, Chantale Brouillet avec la collaboration de Solange Cantin ... et al.] ; réalisé au Service de la recherche et du développement de l'Office des services de garde à l'enfance] -- Nouv. éd. -- [Québec] : L'Office, [1989]
1 portefeuille (7 v.) ; 29 cm. Dépouillement : Présentation du guide -- v. 1. Notions préliminaires -- v. 2. Valeurs éducatives -- v. 3. Ressources humaines et matérielles -- v. 4. Identification des orientations générales -- v. 5. Détermination du contexte des activités -- v. 6. Rédaction du programme d'activités.

ISBN 2-551-08386-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Office des services de garde à l'enfance. Service de la recherche et du développement

---

Descripteur(s) : Services de garde • Garderie • Programme d'activités • Elaboration de programmes • Valeurs d'éducation • Ressources humaines • Ressources matérielles • Questionnaire • Instrument d'analyse • Guide • Education préscolaire

---

Ce guide offre aux groupes promoteurs de services de garde en garderie un guide pour l'élaboration de leur programme d'activités. Le programme d'activités doit favoriser le développement physique, intellectuel, affectif, social et moral des enfants. Celui qui est proposé ici peut convenir à des enfants âgés de 18 mois et plus. La "Présentation du guide" contient les informations nécessaires à son utilisation. Le premier fascicule présente une définition du programme d'activités, les rôles qu'on lui attribue et décrit les étapes utiles à son élaboration. Le second fascicule identifie les valeurs éducatives privilégiées pour le programme d'activités. Le troisième fascicule dégage les caractéristiques des ressources humaines et matérielles de la garderie et identifie les conséquences que ces caractéristiques peuvent avoir sur l'organisation des activités. Le quatrième fascicule identifie les orientations générales du programme d'activités, le cinquième spécifie les conditions dans lesquelles se déroulent les activités et vérifie la cohérence entre le contexte des activités et les orientations générales du programme d'activités. Le dernier fascicule aide à rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités. Différents instruments de travail accompagnent les fascicules : mises en situation, questionnaires et grilles. Chaque fascicule contient ses propres objectifs, sa démarche, le matériel nécessaire et le temps approximatif requis pour accomplir la démarche.

Type de document :

9370342-6

RÉDACTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

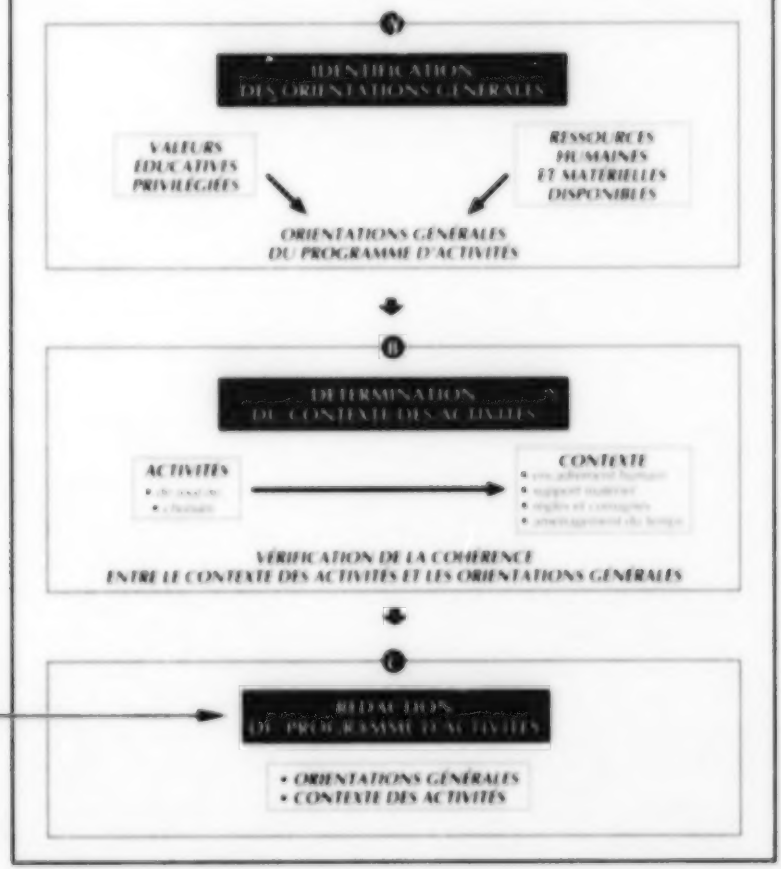

937-0342-6

RÉDACTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS

PLAN DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Rédiger le programme d'activités, c'est-à-dire décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités ou cadre de vie offert aux enfants.

DÉMARCHE PROPOSÉE

- Déléguer un membre du groupe pour rédiger le programme d'activités
  ou
- répartir la tâche entre les membres du groupe.

MATÉRIEL REQUIS

- Fiche de synthèse Orientations générales (fascicule 4, p. 6).
- Grille de détermination du contexte des activités (fascicule 5, p. 23).

TEMPS APPROXIMATIF

- Environ quatre heures.

LA RÉDACTION

Le contexte des activités déterminé, le groupe est maintenant prêt à entreprendre la dernière étape de l'élaboration du programme, soit la rédaction du programme d'activités (schéma, étape C).

Rédiger un programme consiste à décrire les orientations générales ainsi que le contexte des activités offert aux enfants en vue de produire le document de base de la garderie. Le programme d'activités pourra servir d'**outil de référence**, notamment lors de l'achat du matériel et de l'équipement de jeu, de la sélection du personnel, lorsque les éducatrices et éducateurs détailleront et compléteront la programmation des activités de leurs groupes d'enfants respectifs. Il pourra également servir d'**outil de communication** lors de l'intégration de nouvelles éducatrices et de nouveaux éducateurs à la garderie ou des nouveaux parents, lors de la promotion du service auprès de la communauté et même d'**outil de révision** lors de l'évaluation de l'implantation du programme dans le quotidien.

Ce fascicule ne présente pas d'information nouvelle puisque la tâche consiste essentiellement à rendre compte des résultats du travail effectué aux étapes antérieures de la démarche. Aussi s'agit-il, lors de la rédaction, de mettre en forme les informations recueillies et les décisions prises au cours de la démarche d'élaboration du programme. Les fiches de synthèse ou les comptes rendus des réunions s'avèrent fort utiles à cette étape-ci.

Un programme d'activités peut être présenté de diverses façons. Aussi, appartient-il au groupe de décider de la forme et du contenu du document à produire. Cependant, afin que le programme d'activités puisse remplir efficacement les fonctions énumérées ci-haut, rappelons qu'il serait essentiel de retrouver à l'intérieur du document:

les orientations générales ainsi que la description du contexte des activités de routine et des activités choisies.

De fait, les orientations générales informent la lectrice ou le lecteur éventuel (parent, éducatrice ou éducateur, stagiaire...) des intentions éducatives poursuivies à la garderie. De même, tel que mentionné dans le fascicule 5, le contexte des activités renseigne sur la façon dont se déroulent les activités, permettant alors de connaître le cadre de vie offert aux enfants. À cette fin, les quatre dimensions du contexte, soit l'encadrement humain, le support matériel, les règles et consignes ainsi que l'aménagement du temps peuvent être utilisées comme points de repère pour décrire le cadre de vie.

De plus, toute autre information relative au programme d'activités, que ce soit au sujet du développement et de l'éducation des enfants, de la participation des parents, des services offerts par la garderie, peut être indiquée dans le programme. Aussi, selon l'usage que l'on veut faire du programme d'activités (ex.: distribution dans la communauté où se trouve la garderie), les coordonnées de la garderie peuvent être mentionnées.

En fait, il appartient à chaque garderie de produire un programme d'activités qui reflète une image précise du cadre de vie offert aux enfants. La précision dans la description des contextes et la cohérence avec les orientations générales permettent aux usagers actuels ou éventuels ainsi qu'aux éducatrices et éducateurs de reconnaître le climat de ce milieu de garde.

Cet exemple illustre une façon parmi d'autres de présenter un programme d'activités. Les informations suivantes peuvent y figurer.

COORDONNÉES
Nom, adresse et numéro de téléphone de la garderie.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Capacité d'accueil, âge des enfants, heures d'ouverture, mois d'opération, nom du personnel...

ORIENTATIONS GÉNÉRALES
A partir de la fiche de synthèse Orientations générales (fascicule 4, p. 6), énoncez les orientations générales du programme d'activités.

CONTEXTE DES ACTIVITÉS DE ROUTINE
A partir des quatre dimensions du contexte, soit l'encadrement humain, le support matériel, les règles et consignes et l'aménagement du temps (grille de détermination du contexte des activités, fascicule 5), décrivez le contexte des activités de routine, c'est-à-dire donnez les informations principales concernant le déroulement des activités de routine. Ajoutez au besoin des détails pertinents relatifs à certaines activités en particulier.

CONTEXTE DES ACTIVITÉS CHOISIES
Indiquez d'une part les activités choisies qui seront offertes aux enfants et, d'autre part, décrivez le contexte de ces activités (grille de détermination du contexte des activités, fascicule 5), c'est-à-dire donnez les informations principales sur leur déroulement (encadrement humain, support matériel, règles et consignes, aménagement du temps).

SERVICES DISPONIBLES
Indiquez tout service offert par la garderie ou dont elle bénéficie (ex.: conférenciers invités, visites régulières d'une infirmière à la garderie...). ■

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

2

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

3

CONTEXTE DES ACTIVITÉS DE ROUTINE

Encadrement humain

Règles et consignes

Support matériel

Aménagement du temps

4

5

CONTEXTE DES ACTIVITÉS CHOISIES

Encadrement humain

Règles et consignes

Support matériel

Aménagement du temps

6

7

SERVICES DISPONIBLES

8

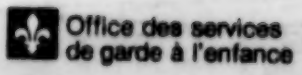
Office des services
de garde à l'enfance